

DÉCRET N° 2019/3199/PM
DU 11 SEPTEMBRE 2019
FIXANT LE CADRE GÉNÉRAL
DE PRÉSENTATION DU

PLAN COMPTABLE DE L'ÉTAT



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

Ministère des Finances

www.minfi.gov.cm

www.dgb.cm

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

Vu la Directive n° 03/11-UEAC-195-
CM-22 du 19 décembre 2011 relative au
plan comptable de l'État;

Vu la loi n° 2018/011 du 12 juillet 2018
portant Code de transparence et de
Bonne Gouvernance dans la gestion des
finances publiques au Cameroun

Vu la loi n° 2018/012 du 12 juillet 2018
portant Régime Financier de l'État et des
Autres Entités Publiques;

Vu le décret n° 92/089 du 4 mai 1992
précisant les attributions du Premier
Ministre modifié et complété par le décret
n° 95/145-bis du 4 août 1995;

Vu le décret n° 2013/160 du 15 mai
2013 portant Règlement Général de la
Comptabilité Publique;

Vu le décret n° 2018/190 du 2 mars
2018 modifiant et complétant le décret
n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant
organisation du Gouvernement;

Vu le décret n° 2019/001 du 4 janvier
2019 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement;

DÉCRÈTE :

CHAPITRE I DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 1

(1) Le présent décret fixe le cadre général de présentation du Plan Comptable de l'État, en abrégé « PCE ».

(2) À cet effet, il définit les normes, les principes et les règles relatives à la tenue de la comptabilité générale de l'État et détermine les modalités de sa mise en œuvre en vue de la production des états financiers y relatifs.

(3) Il s'applique à l'État et aux autres personnes morales de droit public sous réserve de leurs spécificités, à l'instar des Établissements Publics et des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).

ARTICLE 2

(1) La comptabilité générale de patrimoine de l'État et son évolution.

(2) La comptabilité générale de l'État est fondée sur le principe de la constatation des droits et des obligations.

(3) Les opérations sont enregistrées en comptabilité générale au titre de l'exercice auquel elles se rattachent, indépendamment de leur date d'encaissement ou de paiement.

(4) La comptabilité générale de l'État est tenue en partie double sur la base du plan comptable de l'État.

(5) Les comptables publics sont chargés de la tenue et de l'établissement des comptes de l'État dans le respect des principes et règles de la profession comptable.

Ils s'assurent notamment de la sincérité des enregistrements comptables et du respect des procédures.

ARTICLE 3

(1) La comptabilité générale de l'État s'inspire des normes internationales et des principes du système comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Elle est mise en œuvre conformément au plan des comptes annexé au présent décret.

(2) Les règles applicables à la comptabilité générale de l'État se distinguent de celles applicables aux entreprises en raison des spécificités liées à l'action de l'État.

ARTICLE 4

(1) Les normes comptables sont un ensemble de principes, règles, méthodes et critères uniformisés et reconnus sur le plan international, aux fins de garantir la transparence, la régularité, la sincérité des comptes et de s'assurer qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière de l'État.

(2) Les normes comptables applicables au secteur public sont définies par l'organe en charge de la normalisation des comptes publics.

CHAPITRE II DES PRINCIPES COMPTABLES

ARTICLE 5

La comptabilité générale repose notamment sur les principes comptables suivants:

- le principe de l'arrêté périodique des écritures, des comptes et états financiers;
- le principe de la constatation des droits et des obligations;
- le principe de la partie double;
- le principe de transparence;
- le principe de permanence dans la terminologie et dans les méthodes;
- les principes de sécurité, de pérennité et d'irréversibilité de l'information comptable;

- le principe de continuité de l'exploitation;
- le principe de prudence;
- le principe de l'intangibilité du bilan d'ouverture;
- le principe de régularité;
- le principe de sincérité;
- le principe de l'image fidèle;
- le principe de l'importance significative.

ARTICLE 6

(1) Le principe de l'arrêté périodique des écritures, des comptes et états financiers commande que les écritures comptables soient arrêtées par journée, par décade, par mois et en fin d'exercice.

(2) L'exercice coïncide avec l'année civile.

ARTICLE 7

(1) Les produits correspondants aux recettes encaissées sur versements spontanés sont enregistrés en comptabilité générale au moment de leur versement. Le titre de perception est émis en régularisation.

(2) Les produits correspondants aux recettes encaissées sur titre de perception sont enregistrés en comptabilité générale au moment de la prise en charge comptable du titre indépendamment de la date d'encaissement.

ARTICLE 8

(1) Les dépenses sont enregistrées en comptabilité générale à leur exercice de rattachement, au moment de la liquidation, indépendamment de la date de paiement.

(2) Les dépenses engagées non encore ordonnancées en fin d'exercice et dont les factures ne sont pas encore parvenues chez le comptable assignataire sont comptabilisées à leur exercice de rattachement, indépendamment de la date de paiement.

(3) Les dépenses sans ordonnancement préalable sont enregistrées au moment du paiement. Elles doivent faire l'objet d'émission de titres en régularisation.

ARTICLE 9

(1) Toute opération enregistrée au débit d'un compte est portée au crédit d'un ou de plusieurs autres comptes pour un montant équivalent. Inversement, toute opération enregistrée au crédit d'un compte est portée au débit d'un ou de plusieurs autres comptes pour un même montant.

(2) Les comptes de l'actif du bilan et les comptes de charges sont des emplois augmentant, par enregistrement au débit et diminuant, par enregistrement au crédit.

(3) Les comptes du passif du bilan et les comptes de produits sont des ressources augmentant, par enregistrement au crédit et diminuant, par enregistrement au débit.

ARTICLE 10

Le principe de transparence impose à la comptabilité générale de l'État de fournir une description régulière et sincère et de donner une image fidèle des événements, des opérations et des situations se rapportant à l'exercice.

ARTICLE 11

(1) Le principe de permanence dans la terminologie et dans les méthodes commande que les méthodes comptables ne doivent pas subir de modifications dès lors que l'État n'enregistre pas un changement substantiel ou exceptionnel de son activité.

(2) Nonobstant les dispositions de l'alinéa 1 ci-dessus, il peut être procédé au changement de méthodes dans le but:

- d'obéir à des modifications liées à la législation;
- de s'adapter aux améliorations des normes comptables;
- d'intégrer les effets des progrès

techniques permettant d'évaluer des éléments nouveaux.

(3) En cas de changement de méthodes, les utilisateurs des états financiers doivent en être expressément informés et les conséquences précisées dans l'état annexé.

ARTICLE 12

(1) Les principes de sécurité, de pérennité et d'irréversibilité de l'information comptable exigent que la protection des transactions et la sauvegarde des droits et obligations de l'État vis-à-vis des tiers soient assurées.

(2) L'information comptable doit être bien conservée, disponible pour être mise à disposition en temps opportun, et ne pas subir de modification après l'approbation des comptes annuels.

ARTICLE 13

Le principe de la continuité de l'exploitation prescrit que les évaluations et les prévisions soient faites dans l'hypothèse que le fonctionnement de l'État continuera dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

ARTICLE 14

(1) Le principe de prudence consiste en l'appréciation raisonnable des événements et opérations afin d'éviter le risque de transfert sur l'avenir d'incertitudes présentes, lesquelles sont susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'exercice.

(2) Le principe de prudence préside en particulier au calcul des provisions.

(3) Toute information d'importance significative, disponible au moment de l'établissement des comptes, sans exception, doit être prise en compte pour leur établissement.

ARTICLE 15

Le principe de l'intangibilité impose que le bilan détaillé d'ouverture d'un exercice corresponde exactement au bilan détaillé de clôture de l'exercice précédent.

ARTICLE 16

Le principe de régularité exige que les comptes de l'État soient établis en respect des principes, règles et procédures comptables définis par les textes légaux et réglementaires.

ARTICLE 17

(1) Le principe de sincérité prescrit l'application raisonnable et de bonne foi des règles et procédures comptables. Il implique l'exhaustivité, la cohérence et l'exactitude des informations financières fournies par l'État.

(2) Le principe de sincérité exige que les documents comptables révèlent aux tiers toutes les opérations jugées importantes, toutes les informations susceptibles d'avoir une influence sur les évaluations et les décisions à l'appréciation des comptes.

ARTICLE 18

(1) Le principe de l'image fidèle exige que la production des comptes soit la plus objective que possible, afin que l'information sur le patrimoine de l'État communiquée aux tiers puisse leur permettre d'en avoir une perception exacte.

(2) L'image fidèle doit être fournie globalement par la balance des comptes et les états financiers.

ARTICLE 19

(1) Le principe de l'importance significative commande qu'un ou des éléments d'information qui peuvent avoir pour conséquence d'influencer ou de modifier une décision des tiers soient communiqués.

(2) Le principe de l'importance significative impose la fixation des seuils dans l'enregistrement des opérations.

ARTICLE 20

Toute procédure comptable, tout système d'information comptable doit respecter les principes comptables visés à l'article 5 du présent décret.

CHAPITRE III DU CADRE COMPTABLE

Section I

Des comptes du plan comptable de l'état

ARTICLE 21

(1) Les comptes du Plan Comptable de l'état sont regroupés par classes comprenant :

- cinq classes de comptes de bilan, numérotées de 1 à 5 ;
- deux classes de comptes de gestion, numérotées de 6 à 7 ;
- une classe de comptes des engagements hors bilan, numérotée 8.

(2) Les comptes du Plan Comptable de l'État visés à l'alinéa 1 ci-dessus sont regroupés dans un instrument appelé Plan des Comptes.

(3) Le Plan des Comptes est annexé au présent décret.

(4) Les classes de comptes sont intitulées ainsi qu'il suit :

- Classe 1: comptes des ressources à long et moyen termes ;
- Classe 2: comptes d'immobilisations ;
- Classe 3: comptes de stocks, en cours et comptes internes ;
- Classe 4: comptes de tiers ;
- Classe 5: comptes de trésorerie ;
- Classe 6: comptes de charges ;

- Classe 7: comptes de produits;
- Classe 8: compte des engagements hors bilan.

ARTICLE 22

(1) La codification est l'opération qui consiste à subdiviser chaque classe en comptes identifiés par un numéro et un intitulé.

(2) La codification des comptes du Plan Comptable de l'État obéit à la méthode de décimalisation.

(3) La codification de base limite les comptes à SIX chiffres au maximum de la manière suivante:

- les comptes principaux à 2 chiffres;
- les comptes divisionnaires à 3 chiffres;
- les comptes d'imputation de base à 4 chiffres;
- les comptes d'imputation spécifique à 5 ou 6 chiffres.

(4) Le Plan des Comptes annexé au présent décret peut en tant que de besoin être modifié par Arrêté du Premier Ministre à la diligence du Ministre en charge des comptes publics.

(5) La nomenclature des comptes est l'instrument qui définit les modalités de fonctionnement et de gestion des comptes suivant les spécifications de la liste visée à l'article 21 alinéa 4 ci-dessus.

(6) La nomenclature des comptes peut être complétée par des codes particuliers, en fonction des besoins des services publics à la diligence du Ministère en charge des comptes publics.

Section II

Des supports comptables

ARTICLE 23

(1) Les supports comptables dont la tenue est obligatoire sont les suivants:

- la fiche d'écriture ou d'imputation;
- le livre-journal des recettes;

- le livre-journal des dépenses;
- le livre-journal des opérations diverses;
- le grand livre, constitué par l'ensemble des comptes;
- la balance générale des comptes de l'État, qui est un état récapitulatif faisant apparaître pour chaque compte le cumul depuis l'ouverture de l'exercice des mouvements débiteurs ou créditeurs et le solde débiteur ou le solde créditeur à la date considérée;
- le livre d'inventaire constitué du bilan, du compte de résultat et du résumé des flux de gestion internes.

(2) L'enregistrement des pièces justificatives dans les supports comptables visés à l'alinéa 1 ci-dessus est effectué de manière chronologique.

(3) Une comptabilité auxiliaire est tenue en fonction des besoins spécifiques de chaque poste comptable.

ARTICLE 24

(1) Les documents comptables doivent être tenus sans blanc fil altération d'aucune sorte.

(2) Toute correction d'erreur s'effectue exclusivement par l'inscription en négatif des éléments erronés. L'enregistrement exact est ensuite opéré.

ARTICLE 25

La centralisation comptable est le mécanisme qui organise et structure la comptabilité générale de l'État de manière à lui donner toute son unité. Les modalités de centralisation sont précisées par l'Instruction sur la Comptabilité Générale de l'État élaborée par le Ministère en charge des comptes publics.

CHAPITRE IV DES ÉTATS COMPTABLES ET FINANCIERS

ARTICLE 26

- (1) Les états comptables et financiers constituent le compte général de l'État.
- (2) Le compte général de l'État comprend les documents ci-après arrêtés à la fin de chaque exercice :
- la balance générale des comptes ;
 - les états financiers annuels.

ARTICLE 27

- (1) La balance générale des comptes doit être établie à la fin de chaque mois et en fin d'exercice. Elle doit faire apparaître, pour chaque compte :
- le solde débiteur ou créditeur au début de l'exercice ;
 - le cumul des mouvements débiteurs et le cumul des mouvements créditeurs de la période ;
 - le solde débiteur ou créditeur à la date considérée.
- (2) La balance générale des comptes est produite à la fin de chaque exercice, à l'issue de la centralisation des comptes et après les opérations d'inventaire.

ARTICLE 28

- (1) Les états financiers comprennent :
- le bilan, sous forme de tableau de situation nette ou, le cas échéant, un état récapitulatif des actifs financiers et des passifs de l'État ;
 - le compte de résultat ;
 - le tableau des flux de trésorerie ;
 - l'état annexé.
- (2) Les états financiers visés à l'alinéa 1 ci-dessus forment un tout indissociable.

ARTICLE 29

- (1) Le bilan, sous forme de tableau de situation nette présente l'actif et le passif de l'État. Il fait apparaître de façon distincte :
- à l'actif : l'actif immobilisé, l'actif circulant hors trésorerie, la trésorerie et les comptes de régularisation d'actifs ;
 - au passif : les dettes financières, les dettes non financières hors trésorerie, les provisions pour risques et charges, la trésorerie et les comptes de régularisation des passifs.
- (2) L'état récapitulatif des actifs et des passifs financiers fait apparaître de façon distincte :

- à l'actif : les prêts et participations, la trésorerie et les comptes de régularisation correspondants ;
- au passif : les dettes financières, les dettes non financières hors trésorerie, les provisions pour risques et charges, la trésorerie et les comptes de régularisation des passifs.

ARTICLE 30

Seuls les actifs dont la gestion est placée sous le contrôle de l'État peuvent être inscrits au bilan de l'État. Cette règle s'applique en particulier aux actifs liés aux contrats de partenariat public-privé, par lesquels l'État confie à un tiers le financement, la réalisation, la maintenance et/ou l'exploitation d'opérations d'investissement d'intérêt public.

ARTICLE 31

- (1) Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître les produits et les charges. Les charges sont classées selon qu'elles concernent le fonctionnement, les interventions ou les opérations financières. Les dotations aux provisions et aux amortissements sont imputées aux charges correspondantes.
- (2) Les produits comprennent les produits fiscaux et les autres produits.

(3) La différence entre les produits et les charges permet de déterminer le résultat de l'exercice.

ARTICLE 32

(1) Le tableau des flux de trésorerie fait apparaître les entrées et les sorties de trésorerie, classées en trois (03) catégories :

- les flux de trésorerie liés à l'activité;
- les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement;
- les flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

(2) Le tableau des flux de trésorerie permet de présenter les besoins de financement de l'État.

(3) Le classement des agrégats de trésorerie permet de calculer trois soldes significatifs :

- l'excédent de trésorerie définitive;
- l'excédent de trésorerie après investissement;
- la variation de trésorerie de l'exercice.

ARTICLE 33

(1) L'état annexé contient l'ensemble des informations utiles à la compréhension et à l'utilisation des états financiers de l'État. Il comprend l'explication et le chiffrage des ressources à moyen et long terme, des immobilisations, des stocks, des opérations des tiers, de trésorerie, de charges, de produits et des engagements hors bilan.

(2) Toute opération particulière de modification des normes comptables, destinée à fournir une information sincère entre deux exercices doit être décrite et justifiée dans l'état annexé.

ARTICLE 34

Les états comptables et financiers sont soumis au respect des règles de présentation ci-après :

- la balance d'entrée et/ou le bilan d'ouverture d'un exercice doit correspondre à la balance de sortie et/ou au bilan de clôture de l'exercice précédent;

- toute compensation entre postes d'actif et postes de passif dans le bilan ou entre postes de charges et postes de produits dans le compte de résultat est interdite;
- la présentation des états comptables et financiers est identique d'un exercice à l'autre;
- chacun des postes des états comptables et financiers doit comporter le code relatif au poste correspondant de l'exercice précédent.

ARTICLE 35

(1) La balance des comptes et les états financiers sont transmis à la Juridiction des Comptes pour les besoins de certification au plus tard le 31 mai de l'exercice suivant celui au titre duquel ils sont confectionnés.

(2) Les corrections demandées par la Juridiction des Comptes dans le cadre de la procédure de certification peuvent être imputées sur l'exercice précédent jusqu'au 30 juin suivant, après la fin de l'année au titre de laquelle le compte général de l'État est établi.

CHAPITRE V DES MODALITÉS D'APPLICATION DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

ARTICLE 36

(1) La tenue de la comptabilité générale de l'État est soumise aux règles et pratiques des amortissements et provisions.

(2) Les amortissements et provisions sont des opérations comptables et non budgétaires à l'exception des opérations sur les dotations budgétaires destinées à couvrir les défauts de remboursement ou appels en garantie intervenus sur les comptes d'avances, de prêts, d'avals et de garanties.

ARTICLE 37

(1) L'amortissement est la constatation comptable obligatoire de l'amoindrissement de la valeur des immobilisations qui se déprécient de façon certaine et irréversible avec le temps, l'usage ou en raison du changement des techniques, de l'évolution des marchés ou de toute autre cause.

(2) L'amortissement consiste à répartir le coût du bien sur sa durée probable d'utilisation selon un plan prédéfini.

(3) Les biens sont amortis linéairement sur leur durée probable d'utilisation.

(4) Nonobstant les dispositions de l'alinéa 3 ci-dessus, le recours aux systèmes d'amortissement dégressif ou progressif doit nécessairement être motivé par des besoins spécifiques aux biens concernés.

(5) Lorsque l'amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif est seulement probable en raison d'événements dont les effets sont jugés réversibles, il est constaté une provision pour dépréciation.

(6) Les amortissements et les provisions sont inscrits distinctement à l'actif, en diminution de la valeur brute des biens et des créances correspondants pour donner leur valeur comptable nette.

ARTICLE 38

Toutes les opérations de prêts, d'avances, de garanties ou d'avals doivent faire l'objet de provisions en fonction des risques qui y sont liées.

ARTICLE 39

Les règles et pratiques des amortissements et des provisions sont précisées par l'organe chargé de la normalisation des comptes publics.

ARTICLE 40

Chaque contrat de partenariat public - privé fait l'objet de provisions comptables en fonction de ses risques.

CHAPITRE VI DES RÈGLES DE VALORISATION DES ACTIFS, DES PASSIFS, ET DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT

ARTICLE 41

(1) Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises avant la date d'entrée en vigueur du présent décret sont inventoriées, immatriculées, valorisées et enregistrées dans les livres suivant les modalités, méthodes et techniques définies dans le recueil des normes comptables de l'État.

(2) Les immobilisations acquises après le basculement en comptabilité patrimoniale sont enregistrées sur la base du service fait, au coût historique de leurs acquisitions respectives par l'ordonnateur.

ARTICLE 42

(1) Les actifs acquis après la date d'entrée en vigueur du présent décret sont valorisés sur la base du coût historique, conformément au système de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

(2) La dette est valorisée à la valeur nominale de ses différents éléments constitutifs.

ARTICLE 43

(1) L'actif et le passif de l'État sont évalués en fin d'exercice à leurs valeurs actuelles.

(2) La valeur de chaque élément d'actif ou de passif en fin d'exercice est comparée à sa valeur au bilan en début d'exercice ou à sa valeur d'entrée au bilan s'il y est entré au cours de l'exercice.

(3) Si la valeur de fin d'exercice est inférieure à la valeur d'entrée, une dépréciation est constatée sous la forme d'un amortissement ou d'une provision selon qu'elle est jugée définitive ou non.

ARTICLE 44

À leur sortie du magasin ou à l'inventaire, les biens interchangeable sont évalués selon les méthodes du premier entré premier sorti ou du coût moyen pondéré.

ARTICLE 45

(1) Les biens acquis en devises sont comptabilisés en francs CFA par conversion de leur coût en devises sur la base du cours de change à la date de la transaction.

(2) Les créances et dettes libellées en devises sont converties en francs CFA sur la base du cours de change à la date de la transaction.

ARTICLE 46

Lorsque la naissance et le règlement des créances ou des dettes interviennent dans le même exercice, les écarts constatés par rapport aux valeurs d'entrée en raison de la variation des cours de change constituent des pertes ou des gains de change à inscrire respectivement dans les charges financières ou les produits financiers de l'exercice.

ARTICLE 47

Les disponibilités en devises détenues par les comptables publics à la clôture de l'exercice sont converties en francs CFA sur la base du cours de change à la date de clôture de l'exercice.

ARTICLE 48

Nonobstant les dispositions de l'article 2 du présent décret, les produits et les charges concernant les exercices antérieurs qui n'ont pas été rattachés à leur exercice d'origine, sont enregistrés, selon leur nature, comme les produits et les charges de l'exercice en cours et participent à la formation du résultat de cet exercice.

Ils doivent faire l'objet d'une mention spécifique dans l'état annexé.

CHAPITRE VII DES LIENS ENTRE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ÉTAT ET LES AUTRES TYPES DE COMPTABILITÉ

ARTICLE 49

La comptabilité générale de l'État doit être en cohérence avec la comptabilité budgétaire, la comptabilité d'analyse des coûts et la comptabilité des matières, des valeurs et des titres.

ARTICLE 50

(1) La comptabilité budgétaire est une comptabilité auxiliaire des recettes et des dépenses, qui sont retracées par nature économique en comptabilité générale.

(2) Des rapprochements contradictoires périodiques doivent être effectués entre les données de la comptabilité budgétaire et celles de la comptabilité générale.

(3) Les discordances constatées entre les données de la comptabilité budgétaire et celles de la comptabilité générale se justifient par le principe de la constatation des droits et des obligations de la comptabilité générale et par l'existence des produits et des charges non budgétaires.

(4) Le tableau de passage entre le résultat budgétaire et le résultat patrimonial produit en fin d'exercice explique les écarts entre les données de la comptabilité budgétaire et celles de la comptabilité générale.

ARTICLE 51

(1) La comptabilité des matières, des valeurs et des titres est une comptabilité auxiliaire qui alimente la comptabilité générale de l'État.

(2) Des rapprochements contradictoires périodiques doivent être effectués entre les données de la Comptabilité-matières et de la Comptabilité générale de l'État, en vue de garantir la sincérité et la fiabilité des informations financières sur les éléments patrimoniaux appartenant à l'État.

(3) Une cohérence entre la comptabilité-matières et la comptabilité générale doit périodiquement être effectuée en vue de garantir la sincérité et la fiabilité des informations financières des éléments patrimoniaux appartenant à l'État.

ARTICLE 52

(1) La comptabilité d'analyse des coûts est alimentée par les résultats de la comptabilité générale.

(2) En fin d'exercice, la balance annuelle des comptes de l'État est mise à la disposition de l'ordonnateur, en vue de la détermination des coûts des différents programmes.

(3) Des rapprochements doivent être effectués afin d'établir une cohérence entre les données de la comptabilité générale et celles de la comptabilité d'analyse des coûts.

CHAPITRE VIII DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

ARTICLE 53

Le présent décret est d'application immédiate. Toutefois les dispositions relatives aux principes comptables, aux modalités d'application des amortissements et des provisions, aux états financiers et aux règles de valorisation des actifs et des passifs seront d'application progressive et seront rendus obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2022.

ARTICLE 54

Le Plan des Comptes de l'État visé à l'article 21 alinéa 2 fait partie intégrante du présent décret.

ARTICLE 55

Le présent décret, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, sera enregistré, et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

YAOUNDÉ, LE 11 SEPTEMBRE 2019

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,



Joseph DION NGUTE

**ANNEXE AU DÉCRET N° 2019/3199/PM
DU 11 SEPTEMBRE 2019 FIXANT
LE CADRE GÉNÉRAL DE PRÉSENTATION
DU PLAN COMPTABLE DE L'ÉTAT**

Classe 1

Comptes de ressources à moyen et long terme

Comptes Principaux

- 10 Comptes d'intégration ou de contrepartie des immobilisations
- 11 Report anouveau
- 12 Résultat de l'exercice
- 14 Titres publics à plus d'un an
- 15 Emprunts projets
- 16 Emprunts programmes
- 17 Autres emprunts
- 18 Dettes avalisées
- 19 Provisions pour risques et charges

Subdivisions Principales

10 comptes d'intégration ou de contrepartie des immobilisations

101 Comptes d'intégration des immobilisations

- 1011 *Comptes d'intégration des immobilisations incorporelles*
- 1012 *Comptes d'intégration des immobilisations non produites*
- 1013 *Comptes d'intégration des immeubles*
- 1014 *Comptes d'intégration des matériels et mobiliers*
- 1015 *Comptes d'intégration des équipements militaires, de police et des administrations assimilées*
- 1016 *Comptes d'intégration des participations, créances rattachées et cautionnement*
- 1017 *Comptes d'intégration des prêts et avances*
- 1019 *Comptes d'intégration des autres immobilisations*

102 Compte d'intégration des autres actifs

- 1021 *Comptes d'intégration des stocks*
- 1022 *Comptes d'intégration des créances de l'actif circulant*
- 1023 *Comptes d'intégration - Or et DTS*
- 1024 *Comptes d'intégration - autres actifs de trésorerie*
- 1029 *Comptes d'intégration - actifs divers*

103 Comptes de contrepartie d'actifs

- 1031 *Comptes de contrepartie des immobilisations incorporelles*
- 1032 *Comptes contrepartie des actifs non produits*

- 1033 *Comptes de contrepartie des immeubles*
- 1034 *Comptes de contrepartie des matériels et mobiliers*
- 1035 *Comptes de contrepartie des équipements militaires et de police*
- 1036 *Comptes de contrepartie des participations - cautionnements*
- 1037 *Comptes de contrepartie des prêts et avances*

104 Comptes d'intégration des budgets annexes et comptes spéciaux

- 1041 *Comptes d'intégration des budgets annexes*
- 1042 *Comptes d'intégration des comptes spéciaux*

105 Écarts de réévaluation

- 1051 *Écarts de réévaluation sur les immobilisations incorporelles*
- 1052 *Écarts de réévaluation sur les immobilisations non produites*
- 1053 *Écarts de réévaluation sur les immeubles*
- 1054 *Écarts de réévaluation sur les matériels et mobiliers*
- 1055 *Écarts de réévaluation sur les équipements militaires, de police et des administrations assimilées*
- 1059 *Autres écarts de réévaluation*

106 Écart d'équivalence

- 1061 *Écart d'équivalence sur les titres de participation à l'intérieur*
- 1062 *Écart d'équivalence sur les titres de participation à l'extérieur*

108 Comptes d'intégration de passifs

- 1081 *Comptes d'intégration - bons du Trésor à plus d'un an*
- 1082 *Comptes d'intégration - emprunts projets*
- 1083 *Comptes d'intégration - emprunts programmes*
- 1084 *Comptes d'intégration - autres emprunts*
- 1085 *Comptes d'intégration - dettes avalisées*
- 1086 *Comptes d'intégration - provisions pour risques*
- 1087 *Comptes d'intégration - autres dettes*
- 1088 *Comptes d'intégration - passifs de trésorerie*
- 1089 *Comptes d'intégration - autres passifs*

11 Report nouveau

111 Report à nouveau créditeur

- 1111 *Report à nouveau créditeur - budget général*
- 1112 *Report à nouveau créditeur - comptes spéciaux*
- 1113 *Report à nouveau créditeur - budgets annexes*

112 Report à nouveau débiteur

- 1121 *Report à nouveau débiteur - budget général*
- 1122 *Report à nouveau débiteur - comptes spéciaux*
- 1123 *Report à nouveau débiteur - budgets annexes*

12 Résultat de l'exercice

121 Résultat de l'exercice-créditeur

- 1211 *Résultat de l'exercice créditeur - budget général*
- 1212 *Résultat de l'exercice créditeur - comptes spéciaux*
- 1213 *Résultat de l'exercice créditeur - budgets annexes*

122 Résultat de l'exercice-débiteur

- 1221 *Résultat de l'exercice débiteur - budget général*
- 1222 *Résultat de l'exercice débiteur - comptes spéciaux*
- 1223 *Résultat de l'exercice débiteur - budgets annexes*

14 Titres publics à plus d'un an

141 Obligations du Trésor

- 1411 *Obligations du Trésor - résidents*
- 14111 *Obligations du Trésor assimilables - résidents*
- 14112 *Obligations du Trésor à coupon zéro - résidents*
- 14119 *Autres obligations du Trésor - résidents*
- 1412 *Obligations du Trésor - non-résidents*
- 14121 *Obligations du Trésor assimilables - non-résidents*
- 14122 *Obligations du Trésor à coupon zéro - non-résidents*
- 14129 *Autres obligations du Trésor - non-résidents*

144 Intérêts courus et non échus sur titres publics à plus d'un an

- 1441 *Intérêts courus et non échus sur obligations du Trésor*
- 14411 *Intérêts courus et non échus sur obligations du Trésor assimilables*
- 14412 *Intérêts courus et non échus sur obligations du Trésor à coupon zéro*
- 14419 *Intérêts courus et non échus sur autres obligations du Trésor*
- 1448 *Intérêts courus et non échus sur autres titres à plus d'un an*
- 14481 *Intérêts courus et non échus sur autres titres à plus d'un an - résidents*
- 14482 *Intérêts courus et non échus sur autres titres à plus d'un an - non-résidents*

148 Autres titres à plus d'un an

1481 *Autres titres à plus d'un an - résidents*

1482 *Autres titres à plus d'un an - non-résidents*

15 Emprunts projets

151 Emprunts projets multilatéraux

1511 *Emprunts projets multilatéraux initiaux*

15111 *Emprunts projets initiaux - Banque Mondiale*

15112 *Emprunts projets initiaux - Banque Africaine de Développement*

15113 *Emprunts projets initiaux - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*

15114 *Emprunts projets initiaux - Banque Islamique de Développement*

15115 *Emprunts projets initiaux - Fonds Européen de Développement*

15116 *Emprunts projets initiaux - Fonds International de Développement Agricole*

15119 *Autres emprunts projets multilatéraux initiaux*

1512 *Emprunts projets multilatéraux rééchelonnés*

15121 *Emprunts projets rééchelonnés - Banque Mondiale*

15122 *Emprunts projets rééchelonnés - Banque Africaine de Développement*

15123 *Emprunts projets rééchelonnés - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*

15124 *Emprunts projets rééchelonnés - Banque Islamique de Développement*

15125 *Emprunts projets rééchelonnés - Fonds Européen de Développement*

15126 *Emprunts projets rééchelonnés - Fonds International de Développement Agricole*

15129 *Autres emprunts projets multilatéraux rééchelonnés*

152 Emprunts projets auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris

1521 *Emprunts projets initiaux auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*

15211 *Emprunts projets initiaux auprès de la France*

15212 *Emprunts projets initiaux auprès de l'Allemagne*

15213 *Emprunts projets initiaux auprès de l'Angleterre*

15214 *Emprunts projets initiaux auprès du Japon*

15219 *Emprunts projets initiaux auprès des autres gouvernements affiliés au Club de Paris*

1522 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*

15221 *Emprunts projets rééchelonnés auprès de la France*

15222 *Emprunts projets rééchelonnés auprès de l'Allemagne*

15223 *Emprunts projets rééchelonnés auprès de l'Angleterre*

15224 *Emprunts projets rééchelonnés auprès du Japon*

15229 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des autres gouvernements affiliés au Club de Paris*

153 Emprunts projets auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris

1531 *Emprunts projets initiaux auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*

15311 *Emprunts projets initiaux auprès de la Chine*

15312 *Emprunts projets initiaux auprès du Koweït*

15313 *Emprunts projets initiaux auprès de l'Arabie Saoudite*

15314 *Emprunts projets initiaux auprès de l'Inde*

15319 *Emprunts projets initiaux auprès des autres gouvernements non affiliés au Club de Paris*

1532 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*

15321 *Emprunts projets rééchelonnés auprès de la Chine*

15322 *Emprunts projets rééchelonnés auprès du Koweït*

15323 *Emprunts projets rééchelonnés auprès de l'Arabie Saoudite*

15324 *Emprunts projets rééchelonnés auprès de l'Inde*

15329 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des autres gouvernements non affiliés au Club de Paris*

154 Intérêts courus et non échus sur emprunts projets

1541 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets multilatéraux*

15411 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets - Banque Mondiale*

15412 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets - Banque Africaine de Développement*

15413 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*

15414 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets - Banque Islamique de Développement*

15415 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets - Fonds Européen de Développement*

15416 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets - Fonds International de Développement Agricole*

15419 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts projets multilatéraux*

1542 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*

15421 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès de la France*

15422 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès de l'Allemagne*

15423 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès de l'Angleterre*

15424 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès du Japon*

15429 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des autres gouvernements affiliés au Club de Paris*

- 1543 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 15431 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès de la Chine*
- 15432 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès du Koweït*
- 15433 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès de l'Arabie Saoudite*
- 15434 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès de l'Inde*
- 15439 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des autres gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 1545 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs*
- 15451 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des banques commerciales à l'étranger*
- 15452 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des fonds d'investissement à l'étranger*
- 15459 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des autres organismes privés à l'étranger*
- 1546 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des administrations publiques*
- 15461 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets à l'intérieur auprès des administrations publiques centrales*
- 15462 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets à l'intérieur auprès des administrations publiques locales*
- 15463 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets à l'intérieur auprès des administrations de sécurité sociale*
- 15469 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets à l'intérieur auprès des autres administrations publiques*
- 1547 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des organismes privés à l'intérieur*
- 15471 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des institutions financières et du système bancaire à l'intérieur*
- 15472 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets auprès des entreprises privées non financières à l'intérieur*
- 15479 *Intérêts courus et non échus sur emprunts projets à l'intérieur auprès des autres organismes privés*

155 Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs

- 1551 *Emprunts projets initiaux auprès des organismes privés extérieurs*
- 15511 *Emprunts projets initiaux auprès des banques commerciales à l'étranger*
- 15512 *Emprunts projets initiaux auprès des fonds d'investissement à l'étranger*
- 15519 *Autres emprunts projets initiaux auprès des organismes privés à l'étranger*
- 1552 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des organismes privés extérieurs*
- 15521 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des banques commerciales à l'étranger*

- 15522 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des fonds d'investissement à l'extérieur*
- 15529 *Autres emprunts projets rééchelonnés auprès des organismes privés à l'extérieur*
- 156 Emprunts projets à l'intérieur - administrations publiques**
- 1561 *Emprunts projets initiaux auprès des administrations publiques*
- 15611 *Emprunts projets initiaux auprès des administrations publiques centrales*
- 15612 *Emprunts projets initiaux auprès des administrations publiques locales*
- 15613 *Emprunts projets initiaux auprès des administrations de sécurité sociale*
- 15619 *Emprunts projets initiaux à l'intérieur auprès des autres administrations publiques*
- 1562 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des administrations publiques*
- 15621 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des administrations publiques centrales*
- 15622 *Emprunts projets rééchelonnés à l'intérieur auprès des administrations publiques locales*
- 15623 *Emprunts projets rééchelonnés à l'intérieur auprès des administrations de sécurité sociale*
- 15629 *Emprunts projets rééchelonnés à l'intérieur auprès des autres administrations publiques*
- 157 Emprunts projets à l'intérieur - organismes privés**
- 1571 *Emprunts projets initiaux à l'intérieur - organismes privés*
- 15711 *Emprunts projets initiaux auprès des institutions financières et du système bancaire*
- 15712 *Emprunts projets initiaux auprès des entreprises privées non financières*
- 15719 *Autres emprunts projets initiaux à l'intérieur auprès des organismes privés*
- 1572 *Emprunts projets rééchelonnés à l'intérieur - organismes privés*
- 15721 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des institutions financières et du système bancaire*
- 15722 *Emprunts projets rééchelonnés auprès des entreprises privées non financières*
- 15729 *Autres emprunts projets rééchelonnés à l'intérieur auprès des organismes privés*

16 Emprunts programmes

- 161 Emprunts programmes multilatéraux**
- 1611 *Emprunts programmes multilatéraux initiaux*
- 16111 *Emprunts programmes initiaux - Banque Mondiale*
- 16112 *Emprunts programmes initiaux - Banque Africaine de Développement*

- 16113 *Emprunts programmes initiaux - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*
- 16114 *Emprunts programmes initiaux - Banque Islamique de Développement*
- 16115 *Emprunts programmes initiaux - Fonds Européen de Développement*
- 16116 *Emprunts programmes initiaux - Fonds International de Développement Agricole*
- 16119 *Autres emprunts programmes multilatéraux initiaux*
- 1612 *Emprunts programmes multilatéraux rééchelonnés*
- 16121 *Emprunts programmes rééchelonnés - Banque Mondiale*
- 16122 *Emprunts programmes rééchelonnés - Banque Africaine de Développement*
- 16123 *Emprunts programmes rééchelonnés - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*
- 16124 *Emprunts programmes rééchelonnés - Banque Islamique de Développement*
- 16125 *Emprunts programmes rééchelonnés - Fonds Européen de Développement*
- 16126 *Emprunts programmes rééchelonnés - Fonds International de Développement Agricole*
- 16129 *Autres emprunts programmes multilatéraux rééchelonnés*

162 Emprunts programmes auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris

- 1621 *Emprunts programmes initiaux auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 16211 *Emprunts programmes initiaux auprès de la France*
- 16212 *Emprunts programmes initiaux auprès de l'Allemagne*
- 16213 *Emprunts programmes initiaux auprès de l'Angleterre*
- 16214 *Emprunts programmes initiaux auprès du Japon*
- 16219 *Emprunts programmes initiaux auprès des autres gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 1622 *Emprunts programmes rééchelonnés auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 16221 *Emprunts programmes rééchelonnés auprès de la France*
- 16222 *Emprunts programmes rééchelonnés auprès de l'Allemagne*
- 16223 *Emprunts programmes rééchelonnés auprès de l'Angleterre*
- 16224 *Emprunts programmes rééchelonnés auprès du Japon*
- 16229 *Emprunts programmes rééchelonnés des autres gouvernements affiliés au Club de Paris*

163 Emprunts programmes auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris

- 1631 *Emprunts programmes initiaux auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 16311 *Emprunts programmes initiaux auprès de la Chine*
- 16312 *Emprunts projets initiaux auprès du Koweït*

- 16313 *Emprunts projets initiaux auprès de l'Arabie Saoudite*
- 16314 *Emprunts projets initiaux auprès de l'Inde*
- 16319 *Emprunts programmes initiaux auprès des autres gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 1632 *Emprunts programmes rééchelonnés auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 16321 *Emprunts programmes rééchelonnés auprès de la Chine*
- 16322 *Emprunts projets rééchelonnés auprès du Koweït*
- 16323 *Emprunts projets rééchelonnés auprès de l'Arabie Saoudite*
- 16324 *Emprunts projets rééchelonnés auprès de l'Inde*
- 16329 *Emprunts programmes rééchelonnés auprès des autres gouvernements non affiliés au Club de Paris*

164 Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes

- 1641 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes multilatéraux*
- 16411 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes - Banque Mondiale*
- 16412 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes - Banque Africaine de Développement*
- 16413 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*
- 16414 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes - Banque Islamique de Développement*
- 16415 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes - Fonds Européen de Développement*
- 16416 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes - Fonds International de Développement Agricole*
- 16419 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts programmes multilatéraux*
- 1642 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 16421 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès de la France*
- 16422 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès de l'Allemagne*
- 16423 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès de l'Angleterre*
- 16424 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès du Japon*
- 16429 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès des autres gouvernements affiliés au Club de Paris*

- 1643 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 16431 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès de la Chine*
- 16432 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès du Koweït*

- 16433 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès de l'Arabie Saoudite*
- 16434 *Intérêts courus et non échus sur emprunts programmes auprès de l'Inde*
- 16439 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts programmes auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 1648 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts programmes*
- 16481 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts programmes multilatéraux*
- 16482 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts programmes bilatéraux*

168 Autres emprunts programmes

- 1681 *Autres emprunts programmes initiaux*
- 16811 *Autres emprunts programmes multilatéraux initiaux*
- 16812 *Autres emprunts programmes bilatéraux initiaux*
- 1682 *Autres emprunts programmes rééchelonnés*
- 16821 *Autres emprunts programmes multilatéraux rééchelonnés*
- 16822 *Autres emprunts programmes bilatéraux rééchelonnés*

17 Autres emprunts

171 Autres emprunts multilatéraux

- 1711 *Autres emprunts multilatéraux initiaux*
- 17111 *Autres emprunts multilatéraux initiaux - Banque Mondiale*
- 17112 *Autres emprunts multilatéraux initiaux - Banque Africaine de Développement*
- 17113 *Autres emprunts multilatéraux initiaux - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*
- 17114 *Autres emprunts multilatéraux initiaux - Banque Islamique de Développement*
- 17115 *Autres emprunts multilatéraux initiaux - Fonds Européen de Développement*
- 17116 *Autres emprunts multilatéraux initiaux - Fonds International de Développement Agricole*
- 17119 *Autres emprunts multilatéraux initiaux*
- 1712 *Autres emprunts multilatéraux rééchelonnés*
- 17121 *Autres emprunts multilatéraux rééchelonnés - Banque Mondiale*
- 17122 *Autres emprunts multilatéraux rééchelonnés - Banque Africaine de Développement*
- 17123 *Autres emprunts multilatéraux rééchelonnés - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*
- 17124 *Autres emprunts multilatéraux rééchelonnés - Banque Islamique de Développement*
- 17125 *Autres emprunts multilatéraux rééchelonnés - Fonds Européen de Développement*

- 17126 *Autres emprunts multilatéraux rééchelonnés - Fonds International de Développement Agricole*
- 17129 *Autres emprunts multilatéraux rééchelonnés*
- 172 Autres emprunts auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris**
- 1721 *Autres emprunts initiaux auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 17211 *Autres emprunts initiaux auprès de la France*
- 17212 *Autres emprunts initiaux auprès de l'Allemagne*
- 17213 *Autres emprunts initiaux auprès de l'Angleterre*
- 17214 *Autres emprunts initiaux auprès du Japon*
- 17219 *Autres emprunts initiaux auprès des autres gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 1722 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 17221 *Autres emprunts rééchelonnés auprès de la France*
- 17222 *Autres emprunts rééchelonnés auprès de l'Allemagne*
- 17223 *Autres emprunts rééchelonnés auprès de l'Angleterre*
- 17224 *Autres emprunts rééchelonnés auprès du Japon*
- 17229 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des autres gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 173 Autres emprunts auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris**
- 1731 *Autres emprunts initiaux auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 17311 *Autres emprunts initiaux auprès de la Chine*
- 17312 *Autres emprunts initiaux auprès du Koweït*
- 17313 *Autres emprunts initiaux auprès de l'Arabie Saoudite*
- 17314 *Autres emprunts initiaux auprès de l'Inde*
- 17319 *Autres emprunts initiaux auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 1732 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 17321 *Autres emprunts rééchelonnés auprès de la Chine*
- 17322 *Autres emprunts rééchelonnés auprès du Koweït*
- 17323 *Autres emprunts rééchelonnés auprès de l'Arabie Saoudite*
- 17324 *Autres emprunts rééchelonnés auprès de l'Inde*
- 17329 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 174 Intérêts courus et non échus sur autres emprunts**
- 1741 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts multilatéraux*

- 17411 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts multilatéraux - Banque Mondiale*
- 17412 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts multilatéraux - Banque Africaine de Développement*
- 17413 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts multilatéraux - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*
- 17414 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts multilatéraux - Banque Islamique de Développement*
- 17415 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts multilatéraux - Fonds Européen de Développement*
- 17416 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts multilatéraux - Fonds International de Développement Agricole*
- 17419 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts multilatéraux*
- 1742 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 17421 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès de la France*
- 17422 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès de l'Allemagne*
- 17423 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès de l'Angleterre*
- 17424 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès du Japon*
- 17429 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des autres gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 1743 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 17431 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès de la Chine*
- 17432 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès du Koweït*
- 17433 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès de l'Arabie Saoudite*
- 17434 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès de l'Inde*
- 17439 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 1745 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des organismes privés*
- 17451 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des banques commerciales à l'extérieur*
- 17452 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des fonds d'investissement à l'extérieur*
- 17459 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des autres organismes privés à l'extérieur*
- 1746 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des administrations publiques*
- 17461 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des administrations publiques centrales*
- 17462 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des administrations publiques locales*

- 17463 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des administrations publiques de sécurité sociale*
- 17469 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des autres administrations publiques*
- 1747 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des organismes privés à l'intérieur*
- 17471 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des institutions financières et du système bancaire*
- 17472 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts auprès des entreprises privées non financières*
- 17479 *Intérêts courus et non échus sur autres emprunts projets à l'intérieur auprès des organismes privés*

175 Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs

- 1751 *Autres emprunts initiaux auprès des organismes privés extérieurs*
- 17511 *Autres emprunts initiaux auprès des banques commerciales à l'extérieur*
- 17512 *Autres emprunts initiaux auprès des fonds d'investissement à l'extérieur*
- 17519 *Autres emprunts initiaux auprès des autres organismes privés à l'extérieur*
- 1752 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des organismes privés extérieurs*
- 17521 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des banques commerciales à l'extérieur*
- 17522 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des fonds d'investissement à l'extérieur*
- 17529 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des autres organismes privés à l'extérieur*

176 Autres emprunts à l'intérieur - administrations publiques

- 1761 *Autres emprunts initiaux à l'intérieur - administrations publiques*
- 17611 *Autres emprunts initiaux auprès des administrations publiques centrales*
- 17612 *Autres emprunts initiaux auprès des administrations publiques locales*
- 17613 *Autres emprunts initiaux auprès des administrations publiques de sécurité sociale*
- 17619 *Autres emprunts initiaux auprès des autres administrations publiques*
- 1762 *Autres emprunts rééchelonnés à l'intérieur - administrations publiques*
- 17621 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des administrations publiques centrales*
- 17622 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des administrations publiques locales*
- 17623 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des administrations publiques de sécurité sociale*
- 17629 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des autres administrations publiques*

177 Autres emprunts à l'intérieur - organismes privés

- 1771 *Autres emprunts initiaux à l'intérieur - organismes privés*

- 17711 *Autres emprunts initiaux auprès des institutions financières et du système bancaire*
- 17712 *Autres emprunts initiaux auprès des entreprises privées non financières*
- 17719 *Autres emprunts initiaux à l'intérieur auprès des organismes privés*
- 1772 *Autres emprunts rééchelonnés à l'intérieur - organismes privés*
- 17721 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des institutions financières et du système bancaire*
- 17722 *Autres emprunts rééchelonnés auprès des entreprises privées non financières*
- 17729 *Autres emprunts rééchelonnés à l'intérieur auprès des organismes privés*

18 Dettes avalisées

181 Dettes avalisées multilatérales

- 1811 *Dettes avalisées multilatérales initiales*
- 18111 *Dettes avalisées initiales - Banque Mondiale*
- 18112 *Dettes avalisées initiales - Banque Africaine de Développement*
- 18113 *Dettes avalisées initiales - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*
- 18114 *Dettes avalisées initiales - Banque Islamique de Développement*
- 18115 *Dettes avalisées initiales - Fonds Européen de Développement*
- 18116 *Dettes avalisées initiales - Fonds International de Développement Agricole*
- 18119 *Autres dettes avalisées multilatérales initiales*
- 1812 *Dettes avalisées multilatérales rééchelonnées*
- 18121 *Dettes avalisées rééchelonnées - Banque Mondiale*
- 18122 *Dettes avalisées rééchelonnées - Banque Africaine de Développement*
- 18123 *Dettes avalisées rééchelonnées - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*
- 18124 *Dettes avalisées rééchelonnées - Banque Islamique de Développement*
- 18125 *Dettes avalisées rééchelonnées - Fonds Européen de Développement*
- 18126 *Dettes avalisées rééchelonnées - Fonds International de Développement Agricole*
- 18129 *Autres dettes avalisées multilatérales rééchelonnées*

182 Dettes avalisées auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris

- 1821 *Dettes avalisées initiales auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 18211 *Dettes avalisées initiales auprès de la France*
- 18212 *Dettes avalisées initiales auprès de l'Allemagne*
- 18213 *Dettes avalisées initiales auprès de l'Angleterre*
- 18214 *Dettes avalisées initiales auprès du Japon*
- 18219 *Autres dettes avalisées initiales auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*

- 1822 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 18221 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès de la France*
- 18222 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès de l'Allemagne*
- 18223 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès de l'Angleterre*
- 18224 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès du Japon*
- 18229 *Autres dettes avalisées rééchelonnées auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*

183 Dettes avalisées auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris

- 1831 *Dettes avalisées auprès initiales des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 18311 *Dettes avalisées initiales auprès de la Chine*
- 18312 *Dettes avalisées initiales auprès du Koweït*
- 18313 *Dettes avalisées initiales auprès de l'Arabie Saoudite*
- 18314 *Dettes avalisées initiales auprès de l'Inde*
- 18319 *Autres dettes avalisées initiales auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 1832 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 18321 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès de la Chine*
- 18322 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès du Koweït*
- 18323 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès de l'Arabie Saoudite*
- 18324 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès de l'Inde*
- 18329 *Autres dettes avalisées rééchelonnées auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*

184 Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées

- 1841 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées multilatérales*
- 18411 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées - Banque Mondiale*
- 18412 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées - Banque Africaine de Développement*
- 18413 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées - Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale*
- 18414 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées - Banque Islamique de Développement*
- 18415 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées - Fonds Européen de Développement*
- 18416 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées - Fonds International de Développement Agricole*
- 18419 *Intérêts courus et non échus sur autres dettes avalisées*
- 1842 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris*

- 18421 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès de la France*
- 18422 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès de l'Allemagne*
- 18423 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès de l'Angleterre*
- 18424 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès du Japon*
- 18429 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des autres gouvernements affiliés au Club de Paris*
- 1843 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 18431 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès de la Chine*
- 18432 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès du Koweït*
- 18433 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès de l'Arabie Saoudite*
- 18434 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès de l'Inde*
- 18439 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des autres gouvernements non affiliés au Club de Paris*
- 1845 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des organismes privés extérieurs*
- 18451 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des banques commerciales à l'extérieur*
- 18452 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des fonds d'investissement à l'extérieur*
- 18459 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des autres organismes privés à l'extérieur*
- 1846 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des administrations publiques*
- 18461 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des administrations publiques centrales*
- 18462 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des administrations publiques locales*
- 18463 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des administrations publiques de sécurité sociale*
- 18469 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des autres administrations publiques*
- 1847 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des organismes privés à l'intérieur*
- 18471 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des institutions financières et du système bancaire*
- 18472 *Intérêts courus et non échus sur dettes avalisées auprès des entreprises privées non financières*
- 18479 *Intérêts courus et non échus sur autres dettes avalisées à l'intérieur auprès des organismes privés*

185 Dettes avalisées auprès des organismes privés extérieurs

- 1851 *Dettes avalisées initiales auprès des organismes privés extérieurs*

- 18511 *Dettes avalisées initiales auprès des banques commerciales à l'extérieur*
- 18512 *Dettes avalisées initiales auprès des fonds d'investissement à l'extérieur*
- 18519 *Dettes avalisées initiales auprès des autres organismes privés à l'extérieur*
- 1852 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès des organismes privés extérieurs*
- 18521 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès des banques commerciales à l'extérieur*
- 18522 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès des fonds d'investissement à l'extérieur*
- 18529 *Dettes avalisées rééchelonnées auprès des autres organismes privés à l'extérieur*

186 Dettes avalisées à l'intérieur - administrations publiques

- 1861 *Dettes avalisées initiales à l'intérieur - administrations publiques*
- 18611 *Dettes avalisées initiales à l'intérieur auprès des administrations publiques centrales*
- 18612 *Dettes avalisées initiales à l'intérieur auprès des administrations publiques locales*
- 18613 *Dettes avalisées initiales à l'intérieur auprès des administrations publiques de sécurité sociale*
- 18619 *Dettes avalisées initiales à l'intérieur auprès des autres administrations publiques*
- 1862 *Dettes avalisées rééchelonnées à l'intérieur - administrations publiques*
- 18621 *Dettes avalisées rééchelonnées à l'intérieur auprès des administrations publiques centrales*
- 18622 *Dettes avalisées rééchelonnées à l'intérieur auprès des administrations publiques locales*
- 18623 *Dettes avalisées rééchelonnées à l'intérieur auprès des administrations publiques de sécurité sociale*
- 18629 *Dettes avalisées rééchelonnées à l'intérieur auprès des autres administrations publiques*

187 Dettes avalisées à l'intérieur - organismes privés

- 1871 *Dettes avalisées initiales à l'intérieur - organismes privés*
- 18711 *Dettes avalisées initiales à l'intérieur auprès des institutions financières et du système bancaire*
- 18712 *Dettes avalisées initiales à l'intérieur auprès des entreprises privées non financières*
- 18719 *Autres dettes avalisées initiales à l'intérieur auprès des organismes privés*
- 1872 *Dettes avalisées rééchelonnées à l'intérieur - organismes privés*
- 18721 *Dettes avalisées rééchelonnées à l'intérieur auprès des institutions financières et du système bancaire*

18722 *Dettes avalisées rééchelonnées à l'intérieur auprès des entreprises privées non financières*

18729 *Autres dettes avalisées rééchelonnées à l'intérieur auprès des organismes privés*

189 Autres paiements

1891 *Autres paiements initiaux*

1892 *Autres paiements rééchelonnés*

19 Provisions pour risques et charges

191 *Provisions pour risques d'exploitation liés au Partenariat Public Privé*

1911 *Provisions pour risques d'exploitation liés au Partenariat Public Privé à l'extérieur*

1912 *Provisions pour risques d'exploitation liés au Partenariat Public Privé à l'intérieur*

192 *Provisions pour risques d'investissement liés au Partenariat Public Privé*

1921 *Provisions pour risques d'investissement liés au Partenariat Public Privé à l'extérieur*

1922 *Provisions pour risques d'investissement liés au Partenariat Public Privé à l'intérieur*

199 Autres provisions

1991 *Provisions pour pensions*

1992 *Provisions pour litiges*

1993 *Provisions sur charges à étaler sur plusieurs exercices*

1994 *Provisions pour perte de change*

Classe 2

Comptes d'immobilisations

Comptes principaux

- 21 Immobilisations incorporelles
- 22 Immobilisations non produites
- 23 Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
- 24 Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
- 25 Équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées
- 26 Prises de participations, créances rattachées et cautionnements
- 27 Prêts et avances

- 28 Amortissements
- 29 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Subdivisions principales
21 Immobilisations incorporelles

211 Frais de recherche et de développement

- 2111 *Frais de recherche et de développement - en service*
- 21111 *Frais de recherche et de développement agronomiques*
- 21112 *Frais de recherche et de développement halieutique et animal*
- 21113 *Frais de recherche et de développement miniers*
- 21114 *Frais de recherche et de développement scientifiques et technologiques*
- 21115 *Frais de recherche et de développement militaires*
- 21116 *Frais de recherche et de développement - santé*
- 21119 *Autres frais de recherche et de développement*
- 2112 *Frais de recherche et de développement - en cours*
- 21121 *Frais de recherche et de développement agronomiques - en cours*
- 21122 *Frais de recherche et de développement halieutique et animal - en cours*
- 21123 *Frais de recherche et de développement miniers - en cours*
- 21124 *Frais de recherche et de développement scientifiques et technologiques - en cours*
- 21125 *Frais de recherche et de développement militaires - en cours*
- 21126 *Frais de recherche et de développement - santé - en cours*
- 21129 *Autres frais de recherche et de développement - en cours*

212 Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur

- 2121 *Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur - en service*
- 21211 *Brevets*
- 21212 *Marques*
- 21213 *Droits d'auteur*
- 2122 *Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur - en cours*
- 21221 *Brevets - en cours*
- 21222 *Marques - en cours*
- 21223 *Droits d'auteur - en cours*

213 Conceptions des systèmes d'organisation

- 2131 *Conceptions des systèmes d'organisation - en service*
- 21311 *Conceptions de logiciels*
- 21312 *Conceptions de progiciels*
- 21319 *Autres conceptions de systèmes d'organisation*

- 2132 *Conceptions des systèmes d'organisation - en cours*
- 21321 *Conceptions de logiciels - en cours*
- 21322 *Conceptions de progiciels - en cours*
- 21329 *Autres conceptions de systèmes d'organisation - en cours*

214 Droit d'exploitation fonds de commerce

- 2141 *Droit d'exploitation fonds de commerce - en service*
- 21411 *Droit d'exploitation fonds de commerce agronomiques*
- 21412 *Droit d'exploitation fonds de commerce halieutique et animal*
- 21413 *Droit d'exploitation fonds de commerce miniers*
- 21414 *Droit d'exploitation fonds de commerce scientifiques et technologiques*
- 21416 *Droit d'exploitation fonds de commerce - santé*
- 21419 *Autres droits d'exploitation fonds de commerce*
- 2142 *Droit d'exploitation fonds de commerce - en cours*
- 21421 *Droit d'exploitation fonds de commerce agronomiques - en cours*
- 21422 *Droit d'exploitation fonds de commerce halieutique et animal - en cours*
- 21423 *Droit d'exploitation fonds de commerce miniers - en cours*
- 21424 *Droit d'exploitation fonds de commerce scientifiques et technologiques - en cours*
- 21426 *Droit d'exploitation fonds de commerce - santé - en cours*
- 21429 *Autres droits d'exploitation fonds de commerce - en cours*

219 Autres droits et valeurs incorporels

- 2191 *Autres droits et valeurs incorporels - en service*
- 2192 *Autres droits et valeurs incorporels - en cours*

22 Immobilisations non produites

221 Terrains

- 2211 *Terrains - en service*
- 22111 *Terrains d'exploitation agricole et forestière*
- 22112 *Terrains d'exploitation minière ou industrielle*
- 22113 *Terrains pour cimetières*
- 22114 *Terrains pour espaces verts et jardins*
- 22115 *Terrains de voirie*
- 22116 *Terrains de sport*
- 22117 *Terrains à bâtir*
- 22118 *Indemnités de déguerpissement*
- 22119 *Autres terrains*
- 2212 *Terrains - en cours*

- 22121 *Terrains d'exploitation agricole et forestière - en cours*
- 22122 *Terrains d'exploitation minière ou industrielle - en cours*
- 22123 *Terrains pour cimetières - en cours*
- 22124 *Terrains pour espaces verts et jardins - en cours*
- 22125 *Terrains de voirie - en cours*
- 22126 *Terrains de sport - en cours*
- 22127 *Terrains à bâtir - en cours*
- 22128 *Indemnités de déguerpissement - en cours*
- 22129 *Autres terrains - en cours*

222 Sous-sols, gisements et carrières

- 2221 *Sous-sols, gisements et carrières - en service*
- 22211 *Sous-sols, gisements - pétrole*
- 22212 *Sous-sols, gisements - gaz*
- 22213 *Sous-sols, gisements - minerais (Or, diamant, bauxite...)*
- 22214 *Carrières*
- 22219 *Sous-sols, gisements - autres ressources extractives*
- 2222 *Sous-sols, gisements et carrières - en cours*
- 22221 *Sous-sols, gisements - pétrole - en cours*
- 22222 *Sous-sols, gisements - gaz - en cours*
- 22223 *Sous-sols, gisements - minerais (Or, diamant, bauxite...) - en cours*
- 22224 *Carrières - en cours*
- 22229 *Sous-sols, gisements - autres ressources extractives - en cours*

223 Plantations et forêts

- 2231 *Plantations et forêts - en service*
- 22311 *Réserves*
- 22312 *Parcs et bois*
- 22313 *Plantations agricoles*
- 22319 *Autres plantations et forêts*
- 2232 *Plantations et forêts - en cours*
- 22321 *Réserves - en cours*
- 22322 *Parcs et bois - en cours*
- 22323 *Plantations agricoles - en cours*
- 22329 *Autres plantations et forêts - en cours*

224 Plans d'eau

- 2241 *Eaux territoriales (mers et océans)*
- 2242 *Fleuves*
- 2243 *Lacs*

- 2244 *Rivières et étangs*
- 2249 *Autres plans d'eau*

229 Autres immobilisations non produites

- 2291 *Autres immobilisations non produites - en service*
- 2292 *Autres immobilisations non produites - en cours*

23 Acquisitions, constructions et grosses réparations des biens immeubles

231 Bâtiments administratifs à usage de bureau

- 2311 *Bâtiments administratifs à usage de bureau - en service*
- 23111 *Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration centrale*
- 23112 *Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée*
- 23119 *Autres bâtiments administratifs à usage de bureau*
- 2312 *Bâtiments administratifs à usage de bureau - en cours*
- 23121 *Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration centrale - en cours*
- 23122 *Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée - en cours*
- 23129 *Autres bâtiments administratifs à usage de bureau - en cours*

232 Bâtiments administratifs à usage de logement

- 2321 *Bâtiments administratifs à usage de logement - en service*
- 23211 *Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration centrale*
- 23212 *Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration Déconcentrée*
- 23219 *Autres bâtiments administratifs à usage de logement*
- 2322 *Bâtiments administratifs à usage de logement - en cours*
- 23221 *Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration centrale - en cours*
- 23222 *Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration déconcentrée - en cours*
- 23229 *Autres bâtiments administratifs à usage de logement - en cours*

233 Bâtiments administratifs à usage technique

- 2331 *Bâtiments administratifs à usage technique - en service*
- 23311 *Hangars ou ateliers*
- 23312 *Bâtiments destinés au sport*
- 23313 *Bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs*
- 23314 *Bâtiments destinés à l'enseignement et à l'éducation*

- 23315 *Bâtiments destinés aux salles de congrès ou de spectacles*
- 23316 *Bâtiments à usage hospitalier*
- 23317 *Bâtiments à usage agricole*
- 23318 *Bâtiments à usage pastoral*
- 23319 *Autres bâtiments administratifs à usage technique*
- 2332 *Bâtiments administratifs à usage technique - en cours*
- 23321 *Hangars ou ateliers - en cours*
- 23322 *Bâtiments destinés au sport - en cours*
- 23323 *Bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs - en cours*
- 23324 *Bâtiments destinés à l'enseignement et à l'éducation - en cours*
- 23325 *Bâtiments destinés aux salles de congrès ou de spectacles - en cours*
- 23326 *Bâtiments à usage hospitalier - en cours*
- 23327 *Bâtiments à usage agricole - en cours*
- 23328 *Bâtiments à usage pastoral - en cours*
- 23329 *Autres bâtiments administratifs à usage technique - en cours*

234 Ouvrages

- 2341 *Ouvrages - en service*
- 23411 *Ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels, tranchées...)*
- 23412 *Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)*
- 23413 *Monuments*
- 23419 *Autres ouvrages*
- 2342 *Ouvrages - en cours*
- 23421 *Ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels, tranchées...) - en cours*
- 23422 *Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...) - en cours*
- 23423 *Monuments - en cours*
- 23429 *Autres ouvrages - en cours*

235 Infrastructures

- 2351 *Infrastructures - en service*
- 23511 *Infrastructures routières*
- 23512 *Infrastructures ferroviaires*
- 23513 *Infrastructures aéroportuaires*
- 23514 *Infrastructures portuaires*
- 23515 *Infrastructures sportives*
- 23519 *Autres infrastructures*
- 2352 *Infrastructures - en cours*
- 23521 *Infrastructures routières - en cours*
- 23522 *Infrastructures ferroviaires - en cours*
- 23523 *Infrastructures aéroportuaires - en cours*

23524 *Infrastructures portuaires - en cours*

23525 *Infrastructures sportives - en cours*

23529 *Autres infrastructures - en cours*

236 Réseaux informatiques

2361 *Réseaux informatiques - en service*

23611 *Appareils de centralisation et d'interconnexion (routeurs, switch...)*

23612 *Appareils de stockage (serveurs et autres)*

23613 *Câblages*

23619 *Autres réseaux informatiques*

2362 *Réseaux informatiques - en cours*

23621 *Appareils de centralisation et d'interconnexion (routeurs, switch...) - en cours*

23622 *Appareils de stockage (serveurs et autres) - en cours*

23623 *Câblages - en cours*

23629 *Autres réseaux informatiques - en cours*

239 Autres acquisitions, constructions et grosses réparations des biens immeubles

2391 *Autres acquisitions, constructions et grosses réparations des biens immeubles - en cours*

2392 *Autres acquisitions, constructions et grosses réparations des biens immeubles - en service*

24 Acquisitions et grosses réparations du matériel et de mobilier

241 Mobilier et matériel de logement et de bureau

2411 *Mobilier et matériel de logement et de bureau - en service*

24111 *Climatisation*

24112 *Installations électriques et de générateurs d'électricité*

24113 *Plomberies et réseaux d'eau*

24114 *Sanitaires et réseaux d'assainissement*

24115 *Mobilier et matériel pour l'équipement des logements de fonction*

24116 *Réseaux téléphoniques et de médias*

24117 *Ascenseurs*

24118 *Mobilier et matériel de bureau*

24119 *Autres mobiliers et matériels*

2412 *Mobilier et matériel de logement et de bureau - en cours*

24121 *Climatisation - en cours*

24122 *Installations électriques et de générateurs d'électricité - en cours*

24123 *Plomberies et réseaux d'eau - en cours*

- 24124 Sanitaires et réseaux d'assainissement - en cours
- 24125 Mobilier et matériel pour l'équipement des logements de fonction - en cours
- 24126 Réseaux téléphoniques et de médias - en cours
- 24127 Ascenseurs - en cours
- 24128 Mobilier et matériel de bureau - en cours
- 24129 Autres mobiliers et matériels - en cours

242 Matériel informatique de bureau

- 2421 Matériel informatique de bureau - en service
- 24211 Matériels informatiques des services
- 24219 Autres matériels informatiques
- 2422 Matériel informatique de bureau - en cours
- 24221 Matériels informatiques des services - en cours
- 24229 Autres matériels informatiques - en cours

243 Matériel de transport de service et de fonction

- 2431 Matériel de transport de service et de fonction - en service
- 24311 Matériel de transport automobile de service et de fonction
- 24312 Matériel de transport ferroviaire de service et de fonction
- 24313 Matériel de transport fluvial de service et de fonction
- 24314 Matériel de transport aérien de service et de fonction
- 24315 Matériel de transport naval de service et de fonction
- 24316 Matériel de transport hippomobile de service et de fonction
- 24319 Autres matériels de transport de service et de fonction
- 2432 Matériel de transport automobile de service et de fonction - en cours
- 24321 Matériel de transport automobile de service et de fonction - en cours
- 24322 Matériel de transport ferroviaire de service et de fonction - en cours
- 24323 Matériel de transport fluvial de service et de fonction - en cours
- 24324 Matériel de transport aérien de service et de fonction - en cours
- 24325 Matériel de transport naval de service et de fonction - en cours
- 24326 Matériel de transport hippomobile de service et de fonction - en cours
- 24329 Autres matériels de transport de service et de fonction - en cours

244 Matériel et outillage techniques

- 2441 Matériel et outillage techniques - en service
- 24411 Matériel pédagogique
- 24412 Matériel et équipement hospitaliers
- 24413 Installations et matériels de cuisine et de restauration
- 24414 Équipements des dortoirs
- 24415 Matériel de travaux publics

- 24416 *Matériels agricoles*
- 24417 *Documentation professionnelle et rayonnages de bibliothèque*
- 24418 *Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services*
- 24419 *Autres matériel et outillage techniques*
- 2442 *Matériel et outillage techniques - en cours*
- 24421 *Matériel pédagogique - en cours*
- 24422 *Matériel et équipement hospitaliers - en cours*
- 24423 *Installations et matériels de cuisine et de restauration - en cours*
- 24424 *Équipements des dortoirs - en cours*
- 24425 *Matériel de travaux publics - en cours*
- 24426 *Matériels agricoles - en cours*
- 24427 *Documentation professionnelle et rayonnages de bibliothèque - en cours*
- 24428 *Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services - en cours*
- 24429 *Autres matériel et outillage techniques - en cours*

245 Matériel de transport en commun et de marchandises

- 2451 *Matériel de transport en commun et de marchandises - en service*
- 24511 *Matériel automobile de transport en commun et de marchandises*
- 24512 *Matériel ferroviaire de transport en commun et de marchandises*
- 24513 *Matériel fluvial de transport en commun et de marchandises*
- 24514 *Matériel aérien de transport en commun et de marchandises*
- 24515 *Matériel naval de transport en commun et de marchandises*
- 24516 *Matériel hippomobile de transport en commun et de marchandises*
- 24519 *Autres matériels de transport en commun et de marchandises en service*
- 2452 *Matériel de transport en commun et de marchandises - en cours*
- 24521 *Matériel automobile de transport en commun et de marchandises - en cours*
- 24522 *Matériel ferroviaire de transport en commun et de marchandises - en cours*
- 24523 *Matériel fluvial de transport en commun et de marchandises - en cours*
- 24524 *Matériel aérien de transport en commun et de marchandises - en cours*
- 24525 *Matériel naval de transport en commun et de marchandises - en cours*
- 24526 *Matériel hippomobile de transport en commun et de marchandises - en cours*
- 24529 *Autres matériels de transport en commun et de marchandises - en cours*

246 Objets de valeur - Collections - Œuvres d'art

- 2461 *Objets de valeur, collections, œuvres d'art - en service*
- 24611 *Collections de musée (objets de valeur, œuvres d'art)*
- 24612 *Collections de communautés (objets de valeur, œuvres d'art)*
- 24619 *Autres collections (objets de valeur, œuvres d'art)*

- 2462 *Objets de valeur, collections, œuvres d'art - en cours*
- 24621 *Collections de musée (objets de valeur, œuvres d'art) - en cours*
- 24622 *Collections de communautés (objets de valeur, œuvres d'art) - en cours*
- 24629 *Autres collections (objets de valeur, œuvres d'art) - en cours*

247 Stocks stratégiques ou d'urgence

- 2471 *Stocks stratégiques ou d'urgence - en service*
- 24711 *Stocks stratégiques ou d'urgence alimentaire*
- 24712 *Stocks stratégiques ou d'urgence d'hydrocarbure*
- 24713 *Stocks stratégiques ou d'urgence d'équipement et de fournitures médicaux*
- 24714 *Stocks stratégiques ou d'urgence des produits pharmaceutiques*
- 24715 *Stocks stratégiques ou d'urgence des services sociaux (lits, couvertures...)*
- 24719 *Autres stocks stratégiques ou d'urgence*
- 2472 *Stocks stratégiques ou d'urgence - en cours*
- 24721 *Stocks stratégiques ou d'urgence alimentaire - en cours*
- 24722 *Stocks stratégiques ou d'urgence d'hydrocarbure - en cours*
- 24723 *Stocks stratégiques ou d'urgence d'équipement et de fournitures médicaux - en cours*
- 24724 *Stocks stratégiques ou d'urgence des produits pharmaceutiques - en cours*
- 24725 *Stocks stratégiques ou d'urgence des services sociaux - en cours (lits, couvertures...)*
- 24729 *Autres stocks stratégiques ou d'urgence - en cours*

248 Cheptels

- 2481 *Cheptels - en service*
- 24811 *Cheptels bovins*
- 24812 *Cheptels ovins*
- 24813 *Cheptels porcins*
- 24814 *Cheptels équins*
- 24815 *Cheptels caprins*
- 24816 *Cheptels volaille*
- 24819 *Autres cheptels*
- 2482 *Cheptels - en cours*
- 24821 *Cheptels bovins - en cours*
- 24822 *Cheptels ovins - en cours*
- 24823 *Cheptels porcins - en cours*
- 24824 *Cheptels équins - en cours*
- 24825 *Cheptels caprins - en cours*
- 24826 *Cheptels volaille - en cours*
- 24829 *Autres cheptels - en cours*

249 Autres acquisitions et grosses réparations du matériel et de mobilier

2491 *Autres acquisitions et grosses réparations du matériel et de mobilier
- en service*

2492 *Autres acquisitions et grosses réparations du matériel et de mobilier
- en cours*

25 Équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées

250 Bâtiments militaires

2501 *Bâtiments militaires - en service*

25011 *Bâtiments militaires à usage de bureau*

25012 *Bâtiments militaires à usage de logement*

25013 *Bâtiments militaires à usage technique*

25019 *Autres bâtiments des bases militaires*

2502 *Bâtiments militaires - en cours*

25021 *Bâtiments militaires à usage de bureau - en cours*

25022 *Bâtiments militaires à usage de logement - en cours*

25023 *Bâtiments militaires à usage technique - en cours*

25029 *Autres bâtiments des bases militaires - en cours*

251 Ouvrages et infrastructures militaires

2511 *Ouvrages et infrastructures militaires - en service*

25111 *Ouvrages militaires de commandement*

25112 *Ouvrages militaires d'instructions et d'entraînements*

25113 *Ouvrages militaires de soutien du site*

25114 *Ouvrages militaires de vie courante*

25115 *Ouvrages militaires technico-opérationnels et industriels*

25119 *Autres ouvrages et infrastructures militaires*

2512 *Ouvrages et infrastructures militaires - en cours*

25121 *Ouvrages militaires de commandement - en cours*

25122 *Ouvrages militaires d'instructions et d'entraînements - en cours*

25123 *Ouvrages militaires de soutien du site - en cours*

25124 *Ouvrages militaires de vie courante - en cours*

25125 *Ouvrages militaires technico-opérationnels et industriels - en cours*

25129 *Autres ouvrages et infrastructures militaires - en cours*

252 Mobiliers, matériels et équipements militaires

2521 *Mobiliers, matériels et équipements militaires - en service*

25211 *Acquisitions des mobiliers, matériels et équipements militaires*

25212 *Grosses réparations des mobiliers, matériels et équipements militaires*

- 2522 *Mobiliers, matériels et équipements militaires - en cours*
- 25221 *Acquisitions des mobiliers, matériels et équipements militaires - en cours*
- 25222 *Grosses réparations des mobiliers, matériels et équipements militaires - en cours*

253 Hôtels et bâtiments de police

- 2531 *Hôtels et bâtiments de police - en service*
- 25311 *Bâtiments de police à usage de bureau*
- 25312 *Bâtiments de police à usage de logement*
- 25313 *Bâtiments de police à usage technique*
- 25319 *Autres bâtiments de police*
- 2532 *Hôtels et bâtiments de police - en cours*
- 25321 *Bâtiments de police à usage de bureau - en cours*
- 25322 *Bâtiments de police à usage de logement - en cours*
- 25323 *Bâtiments de police à usage technique - en cours*
- 25329 *Autres bâtiments de police - en cours*

254 Ouvrages et infrastructures de police

- 2541 *Ouvrages et infrastructures de police - en service*
- 25411 *Ouvrages de commandement de la police*
- 25412 *Ouvrages d'instructions et d'entraînements de la police*
- 25413 *Ouvrages technico-opérationnels et industriels de la police*
- 25419 *Autres ouvrages et infrastructures de police*
- 2542 *Ouvrages et infrastructures de police - en cours*
- 25421 *Ouvrages de commandement de la police - en cours*
- 25422 *Ouvrages d'instructions et d'entraînements de la police - en cours*
- 25423 *Ouvrages technico-opérationnels et industriels de la police - en cours*
- 25429 *Autres ouvrages et infrastructures de police - en cours*

255 Mobiliers, matériels et équipements de police

- 2551 *Mobiliers, matériels et équipements de police - en service*
- 25511 *Acquisitions des mobiliers, matériels et équipements de police*
- 25512 *Grosses réparations des mobiliers, matériels et équipements de police*
- 2552 *Mobiliers, matériels et équipements de police - en cours*
- 25521 *Acquisitions des mobiliers, matériels et équipements de police - en cours*
- 25522 *Grosses réparations des mobiliers, matériels et équipements de police - en cours*

256 Bâtiments des administrations assimilées (Douanes, Administrations pénitentiaires, eaux et forêts...)

- 2561 *Bâtiments des administrations assimilées - en service*
- 25611 *Bâtiments à usage de bureau des administrations assimilées*
- 25612 *Bâtiments à usage de logement des administrations assimilées*
- 25613 *Bâtiments à usage technique des administrations assimilées*
- 25619 *Autres bâtiments des administrations assimilées*
- 2562 *Bâtiments des administrations assimilées - en cours*
- 25621 *Bâtiments à usage de bureau des administrations assimilées - en cours*
- 25622 *Bâtiments à usage de logement des administrations assimilées - en cours*
- 25623 *Bâtiments à usage technique des administrations assimilées - en cours*
- 25629 *Autres bâtiments des administrations assimilées - en cours*

257 Ouvrages et infrastructures des administrations assimilées (Douanes, Administrations pénitentiaires, eaux et forêts.)

- 2571 *Ouvrages et infrastructures des administrations assimilées - en service*
- 25711 *Ouvrages de commandement des administrations assimilées*
- 25712 *Ouvrages d'instructions et d'entraînements des administrations assimilées*
- 25713 *Ouvrages technico-opérationnels et industriels des administrations assimilées*
- 25719 *Autres ouvrages et infrastructures des administrations assimilées*
- 2572 *Ouvrages et infrastructures des administrations assimilées - en cours*
- 25721 *Ouvrages de commandement des administrations assimilées - en cours*
- 25722 *Ouvrages d'instructions et d'entraînements des administrations assimilées - en cours*
- 25723 *Ouvrages technico-opérationnels et industriels des administrations assimilées - en cours*
- 25729 *Autres ouvrages et infrastructures des administrations assimilées - en cours*

258 Mobiliers, matériels et équipements des administrations assimilées (Douanes, Administrations pénitentiaires, eaux et forêts.)

- 2581 *Mobiliers, matériels et équipements des administrations assimilées - en service*
- 25811 *Acquisitions des mobiliers, matériels et équipements des administrations assimilées*
- 25812 *Grosses réparations des mobiliers, matériels et équipements des administrations assimilées*
- 2582 *Mobiliers, matériels et équipements des administrations assimilées - en cours*
- 25821 *Acquisitions des mobiliers, matériels et équipements des administrations assimilées - en cours*
- 25822 *Grosses réparations des mobiliers, matériels et équipements des administrations assimilées - en cours*

259 Autres équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées

2591 *Autres équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées - en service*

2592 *Autres équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées - en cours*

26 Prises de participations, créances rattachées et cautionnements

261 Prises de participation à l'intérieur

2611 *Prises de participation à l'intérieur-entités contrôlées*

2612 *Prises de participation à l'intérieur-entités non contrôlées*

262 Prises de participation à l'extérieur

2621 *Prises de participation à l'extérieur-entités contrôlées*

2622 *Prises de participation à l'extérieur-entités non contrôlées*

264 Cautionnements

2641 *Cautionnements pour le compte des CTD*

2642 *Cautionnements pour le compte des établissements publics*

2643 *Cautionnements pour le compte des entreprises publiques*

2644 *Cautionnements pour le compte des organismes privés*

2649 *Autres cautionnements*

265 Créances rattachées aux participations à l'intérieur

2651 *Créances rattachées aux participations - entités contrôlées*

2652 *Créances rattachées aux participations - entités non contrôlées*

266 Créances rattachées aux participations à l'extérieur

2661 *Créances rattachées aux participations - entités contrôlées*

2662 *Créances rattachées aux participations - entités non contrôlées*

269 Autres immobilisations financières

2691 *Obligations*

2692 *Or et métaux précieux*

2699 *Autres immobilisations financières*

27 Prêts et avances

271 **Avances aux administrations publiques**

- 2711 *Avances aux établissements publics*
- 2712 *Avances aux CTD*
- 2713 *Avances aux organismes de sécurité sociale*

272 **Prêts à d'autres administrations publiques**

- 2721 *Prêts à d'autres administrations publiques*

273 **Prêts aux entreprises publiques non financières**

- 2731 *Prêts aux sociétés à capital public*
- 2732 *Prêts aux sociétés d'économie mixte*

274 **Prêts aux institutions financières**

- 2741 *Prêts aux institutions financières privées*
- 2742 *Prêts aux institutions financières publiques*

275 **Autres prêts intérieurs**

- 2751 *Autres prêts intérieurs aux investisseurs privés*
- 2752 *Autres prêts intérieurs aux associations privées*
- 2753 *Autres prêts intérieurs aux sociétés coopératives*
- 2759 *Autres prêts intérieurs aux ménages*

276 **Prêts à l'étranger**

- 2761 *Prêts aux États*
- 2762 *Prêts aux institutions internationales et communautaires*
- 2763 *Prêts aux organismes privés étrangers*
- 2769 *Autres prêts à l'étranger*

277 **Prêts rétrocédés**

- 2771 *Prêts rétrocédés aux entreprises publiques*
- 2772 *Prêts rétrocédés aux entreprises privées*
- 2779 *Autres prêts rétrocédés*

278 **Intérêts courus non échus sur prêts et avances**

- 2781 *Intérêts courus non échus sur avances aux administrations publiques*
- 2782 *Intérêts courus non échus sur prêts à d'autres administrations publiques*
- 2783 *Intérêts courus non échus sur prêts aux entreprises publiques non financières*
- 2784 *Intérêts courus non échus sur prêts aux institutions financières*

- 2785 *Intérêts courus non échus sur autres prêts intérieurs*
- 2786 *Intérêts courus non échus sur prêts à l'étranger*
- 2787 *Intérêts courus non échus sur prêts rétrocédés*

279 Autres prêts et avances

- 2791 *Autres prêts*
- 2792 *Autres avances*

28 Amortissements

281 Amortissements des immobilisations incorporelles

- 2811 *Amortissement des frais de recherche et de développement*
- 2812 *Amortissement des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur*
- 2813 *Amortissement des logiciels et progiciels*
- 2814 *Amortissement des droits d'exploitation fonds de commerce*
- 2819 *Amortissement des autres droits et valeurs incorporels*

282 Amortissements des immobilisations non produites

- 2821 *Amortissements des terrains d'exploitation (agricole, minière, industrielle, forestière et autres)*
- 2822 *Amortissements des sous-sols, gisements et carrières*
- 2823 *Amortissements des plantations et forêts*
- 2829 *Amortissements des autres immobilisations non produites*

283 Amortissements des immeubles

- 2831 *Amortissements des bâtiments administratifs à usage de bureau*
- 2832 *Amortissements des bâtiments administratifs à usage de logement*
- 2833 *Amortissements des bâtiments administratifs à usage technique*
- 2834 *Amortissements des ouvrages*
- 2835 *Amortissements des infrastructures*
- 2836 *Amortissements des réseaux informatiques*
- 2839 *Amortissements des autres immeubles*

284 Amortissements du matériel et du mobilier

- 2841 *Amortissements des mobiliers et matériels de logement et de bureau*
- 2842 *Amortissements des matériels informatiques de bureau*
- 2843 *Amortissements des matériels de transport de service et de fonction*
- 2844 *Amortissements des matériels et outillages techniques*
- 2845 *Amortissements des matériels de transport en commun et de marchandises*
- 2846 *Amortissements des objets de valeur - Collections - œuvres d'art*

- 2847 *Amortissements des stocks stratégiques ou d'urgence*
- 2848 *Amortissements des cheptels*
- 2849 *Amortissements des autres matériels et mobiliers*
- 285 Amortissements des équipements des forces armées**
- 2851 *Amortissements des bases militaires*
- 2852 *Amortissements des ouvrages et infrastructures militaires*
- 2853 *Amortissements des mobiliers, matériels militaires et équipements*
- 286 Amortissements des équipements des forces de police**
- 2861 *Amortissements des hôtels et bâtiments de police*
- 2862 *Amortissements des ouvrages et infrastructures de police*
- 2863 *Amortissements des mobiliers, matériels et équipements de police*
- 287 Amortissement des équipements des administrations assimilées aux forces armées et police**
- 2871 *Amortissements des bâtiments des administrations assimilées aux forces armées et police*
- 2872 *Amortissements des ouvrages et infrastructures des administrations assimilées aux forces armées et police*
- 2873 *Amortissements des mobiliers, matériels et équipements des administrations assimilées aux forces armées et police*

29 Provisions pour dépréciation

- 291 Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles**
- 2911 *Provisions pour dépréciation des frais de recherche et de développement*
- 2912 *Provisions pour dépréciation des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur*
- 2913 *Provisions pour dépréciation des systèmes d'organisations conçus*
- 2914 *Provisions pour dépréciation des droits d'exploitation fonds de commerce*
- 2919 *Provisions pour dépréciation des autres droits et valeurs incorporels*
- 292 Provisions pour dépréciation des immobilisations non produites**
- 2921 *Provisions pour dépréciation des terrains d'exploitation (agricole, minière, industrielle, forestière et autres)*
- 2922 *Provisions pour dépréciation des sous-sols, gisements et carrières*
- 2923 *Provisions pour dépréciation des plantations et forêts*
- 2929 *Provisions pour dépréciation des autres immobilisations non produites*

- 293 Provisions pour dépréciation des immeubles**
- 2931 *Provisions pour dépréciation des bâtiments administratifs à usage de bureau*
- 2932 *Provisions pour dépréciation des bâtiments administratifs à usage de logement*
- 2933 *Provisions pour dépréciation des bâtiments administratifs à usage technique*
- 2934 *Provisions pour dépréciation des ouvrages*
- 2935 *Provisions pour dépréciation des infrastructures*
- 2936 *Provisions pour dépréciation des réseaux informatiques*
- 2939 *Provisions pour dépréciation des autres immeubles*
- 294 Provisions pour dépréciation du matériel et du mobilier**
- 2941 *Provisions pour dépréciation des mobiliers et matériels de logement et de bureau*
- 2942 *Provisions pour dépréciation des matériels informatiques de bureau*
- 2943 *Provisions pour dépréciation des matériels de transport de service et de fonction*
- 2944 *Provisions pour dépréciation des matériels et outillages techniques*
- 2945 *Provisions pour dépréciation des matériels de transport en commun et de marchandises*
- 2946 *Provisions pour dépréciation des objets de valeur - Collections - œuvres d'art*
- 2947 *Provisions pour dépréciation des stocks stratégiques ou d'urgence*
- 2948 *Provisions pour dépréciation des cheptels*
- 2949 *Provisions pour dépréciation des autres matériels et mobiliers*
- 295 Provisions pour dépréciation des équipements des forces armées et de police**
- 2951 *Provisions pour dépréciation des bases militaires*
- 2952 *Provisions pour dépréciation des ouvrages et infrastructures militaires*
- 2953 *Provisions pour dépréciation des mobiliers, matériels et équipements militaires*
- 2954 *Provisions pour dépréciation des hôtels et bâtiments de police*
- 2955 *Provisions pour dépréciation des ouvrages et infrastructures de police*
- 2956 *Provisions pour dépréciation des mobiliers, matériels et équipements de police*
- 2957 *Provisions pour dépréciation des bâtiments des administrations assimilées aux forces armées et police*
- 2958 *Provisions pour dépréciation des ouvrages et infrastructures des administrations assimilées aux forces armées et police*
- 2959 *Provisions pour dépréciation des mobiliers, matériels et équipements des administrations assimilées aux forces armées et police*

296 Provisions pour dépréciation des participations, cautionnements et créances rattachées

- 2961 *Provisions pour dépréciation des prises de participation à l'intérieur*
- 2962 *Provisions pour dépréciation des prises de participation à l'extérieur*
- 2964 *Provisions pour dépréciation des cautionnements*
- 2965 *Provisions pour dépréciation des créances rattachées aux participations à l'intérieur*
- 2966 *Provisions pour dépréciation des créances rattachées aux participations à l'extérieur*
- 2969 *Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières*

297 Provisions pour dépréciation des prêts et avances

- 2971 *Provisions pour dépréciation des avances aux administrations publiques*
- 2972 *Provisions pour dépréciation des prêts à d'autres administrations publiques*
- 2973 *Provisions pour dépréciation des prêts aux entreprises publiques non financières*
- 2974 *Provisions pour dépréciation des prêts aux institutions financières*
- 2975 *Provisions pour dépréciation des autres prêts intérieurs*
- 2976 *Provisions pour dépréciation des prêts à l'étranger*
- 2977 *Provisions pour dépréciation des prêts rétrocédés*
- 2978 *Provisions pour dépréciation des intérêts courus non échus sur prêts et avances*

Classe 3

Comptes de stocks, en cours et comptes internes

Comptes principaux

- 31 Marchandises
- 32 Matières premières
- 33 Autres approvisionnements
- 34 Produits en cours
- 35 Produits finis
- 36 Services non personnalisés de l'état
- 37 Relations avec les budgets annexes et les comptes spéciaux
- 38 Comptes de liaisons internes
- 39 Provisions pour dépréciation des stocks

Subdivisions principales
31 Stocks de marchandises

- 311 Stocks de marchandises**
- 3111 *Stock de marchandises A*
- 3112 *Stock de marchandises B*
- 3113 *Stock d'or*

32 Stocks de matières premières

- 321 Stocks de matières premières**
- 3211 *Stock de matières premières A*
- 3212 *Stock de matières premières B*

33 Stocks des autres approvisionnements

- 331 Stocks de fournitures et matières consommables**
- 3311 *Carburants et lubrifiants*
- 3312 *Fournitures de bureau*
- 3319 *Autres fournitures et matières consommables*

- 332 Stocks de pièces de rechange et accessoires pour matériel technique et de transport**
- 3321 *Stocks de pièces de rechange et accessoires pour matériel technique*
- 33211 *Matériel de logement et de bureau*
- 33212 *Matériel informatique de bureau*
- 33213 *Matériel et outillage techniques*
- 33214 *Objets de valeur - Collections - œuvres d'art*
- 3322 *Stocks des pièces de rechange et accessoires pour matériel de transport*
- 33221 *Matériel de transport de service, de fonction*
- 33222 *Matériel de transport en commun et de marchandises*

- 333 Stocks de défense et de sécurité**
- 3331 *Stock alimentaire*
- 3332 *Stock d'hydrocarbure*
- 3333 *Stock d'équipement et de fournitures médicaux*
- 3334 *Stock des produits pharmaceutiques*
- 3335 *Stock des services sociaux (lits, couvertures...)*
- 3339 *Autres stocks de défense et de sécurité*

- 334 Stocks des valeurs inactives**
3341 *Stocks des timbres fiscaux*
3342 *Stocks des vignettes automobiles*
3343 *Stocks des tickets de péage*
3349 *Stocks des autres valeurs inactives*

34 Stocks de produits et services en cours

- 341 Stocks de produits en cours**
3411 *Stock de produits en cours A*
3412 *Stock de produits en cours B*
- 342 *Stocks de services en cours*
3421 *Stock de services en cours A*
3422 *Stock de services en cours B*

35 Stocks de produits finis

- 351 Stocks de produits finis**
3511 *Stock de produits finis A*
3512 *Stock de produits finis B*

36 Services non personnalisés de l'État

- 361 Comptes au Trésor des Régies d'avances de l'État**
3611 *Compte courant au trésor des régies d'avance (numéro 1)*
3612 *Compte courant au trésor des régies d'avance (numéro 2)*
- 362 Avances aux régies**
3621 *Avances aux régies (numéro 1)*
3622 *Avances aux régies (numéro 2)*
- 363 Régies de recettes**
3631 *Régies de recettes (numéro 1)*
3632 *Régies de recettes (numéro 2)*

37 Relations avec les budgets annexes, les comptes spéciaux et organismes bénéficiaires de la parafiscalité

371 Relations avec les budgets annexes

3711 *Reversement excédent des budgets annexes dans le budget général*

372 Relations avec les comptes spéciaux

3721 *Reversement excédent des comptes spéciaux dans le budget général*

373 Relations avec les organismes bénéficiaires de la parafiscalité

3731 *Reversement excédent de la parafiscalité dans le budget général*

379 Relations avec les autres organismes

3791 *Reversement excédent des autres organismes*

38 Comptes de liaisons internes

380 Transferts de recettes entre comptables

3801 *Transfert de recettes entre comptables du Trésor*

3802 *Transfert de recettes entre comptables du Trésor et les comptables des administrations financières*

38021 *Transfert de recettes des comptables des Impôts vers les comptables du Trésor*

38022 *Transfert de recettes des comptables des Douanes vers les comptables du Trésor*

38023 *Transfert de recettes des comptables des Domaines vers les comptables du Trésor*

381 Transferts de dépenses entre comptables

3811 *Transfert de dépenses entre comptables supérieurs du Trésor*

39 Provisions pour dépréciation des stocks

391 Provisions pour dépréciation des marchandises

3911 *Provisions pour dépréciation de stocks de marchandises A*

3912 *Provisions pour dépréciation de stocks de marchandises B*

3913 *Provisions pour dépréciations du stock d'or*

392 Provisions pour dépréciation des matières premières

3921 *Provisions pour dépréciation de stocks de matières premières A*

3922 *Provisions pour dépréciation de stocks de matières premières B*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES RELIÈTES
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

- 393 Provisions pour dépréciation des autres approvisionnements**
- 3931 *Provisions pour dépréciation de stocks de fournitures et matières consommables*
- 3932 *Provisions pour dépréciation de stocks de pièces de rechange et accessoires pour matériel technique et de transport*
- 3933 *Provisions pour dépréciation de stocks de défense et de sécurité*
- 3934 *Provisions pour dépréciation de stocks des valeurs inactives*
- 395 Provisions pour dépréciation des produits finis**
- 3951 *Provisions pour dépréciation de stocks de produits finis A*
- 3952 *Provisions pour dépréciation de stocks de produits finis B*
- 398 Provisions pour dépréciation des produits et services en cours**
- 3981 *Provisions pour dépréciation de stocks de produits en cours A*
- 3982 *Provisions pour dépréciation de stocks de produits en cours B*
- 3983 *Provisions pour dépréciation de stocks de services en cours A*
- 3984 *Provisions pour dépréciation de stocks de services en cours B*

Classe 4

Comptes de tiers

Comptes principaux

- 40 Fournisseurs et comptes rattachés
- 41 Clients, redevables et comptes rattachés
- 42 Rémunération du personnel
- 43 État et autres organismes rattachés
- 44 Correspondants et comptes rattachés
- 46 Débiteurs et créiteurs divers
- 47 Comptes transitoires et d'attentes
- 48 Comptes de régularisation
- 49 Dépréciations

Subdivisions principales

40 Fournisseurs et comptes rattachés

- 401 Fournisseurs, dettes en comptes**
- 4011 *Fournisseurs - achats de biens*
- 4012 *Fournisseurs - acquisitions des services*

- 4013 *Dettes en comptes - réductions d'impôts*
- 4014 *Dettes en comptes - subventions et transferts*
- 4015 *Dettes en comptes - charges exceptionnelles*
- 4016 *Dettes en comptes - intérêts et frais financiers*
- 4017 *Fournisseurs - retenue de garantie*
- 4018 *Fournisseurs - pénalités*
- 4019 *Autres fournisseurs, dettes en comptes*

- 402 fournisseurs d'investissements**
- 4021 *Fournisseurs d'investissement - Acquisitions d'immobilisations incorporelles*
- 4022 *Fournisseurs d'investissement - Acquisitions d'immobilisations non produites*
- 4023 *Fournisseurs d'investissement - Acquisitions d'immeubles*
- 4024 *Fournisseurs d'investissement - Acquisitions de meubles*
- 4025 *Fournisseurs d'investissement - Acquisition d'équipements militaires, de police et des administrations assimilées*
- 4026 *Fournisseurs d'investissement - Acquisitions d'immobilisation: retenues de garanties*
- 4027 *Fournisseurs d'investissement - Acquisition d'immobilisations: pénalités*
- 4029 *Autres fournisseurs d'investissements*

- 403 Fournisseurs, dettes en comptes, effets à payer**
- 4031 *Fournisseurs, dettes en comptes, effets à payer*
- 4032 *Fournisseurs d'investissement, effets à payer*
- 4034 *Prises de participation, prêts et avances, effets à payer*

- 404 Prises de participation, prêts et avances à verser**
- 4041 *Prises de participation à libérer*
- 4042 *Prêts et avances à verser*

- 408 Fournisseurs, dettes en comptes, factures non parvenues**
- 4081 *Fournisseurs de biens ou de prestations de services, dettes en comptes, factures non parvenues*
- 40811 *Fournisseurs de biens ou de prestations de services, dettes en comptes, factures non parvenues en cours d'exercice*
- 40812 *Fournisseurs de biens ou de prestations de services, dettes en comptes, factures non parvenues en fin d'exercice*
- 4082 *Fournisseurs d'investissements, titres non parvenus*
- 40821 *Fournisseurs d'investissements, titres non parvenus en cours d'exercice*
- 40822 *Fournisseurs d'investissements, titres non parvenus en fin d'exercice*
- 4084 *Prises de participation, prêts et avances, titres non parvenus*

- 40841 *Prises de participation, prêts et avances, titres non parvenus en cours d'exercice*
- 40842 *Prises de participation, prêts et avances, titres non parvenus en fin d'exercice*

409 Fournisseurs, débiteurs

- 4091 *Fournisseurs, avances sur commande de biens ou de prestations de services*
- 4092 *Fournisseurs, avances sur commande d'immobilisations*
- 4093 *Acomptes sur acquisitions d'immobilisations financières*

41 Clients, redevables et comptes rattachés

411 Clients

- 4111 *Vente de biens ou de prestations de services - année courante*
- 4112 *Vente de biens ou de prestations de services - année précédente*
- 4113 *Vente de biens ou de prestations de services - années antérieures*
- 4114 *Vente de biens ou de prestations de services pour compte de tiers - année courante*
- 4115 *Vente de biens ou de prestations de services pour compte de tiers - année précédente*
- 4116 *Vente de biens ou de prestations de services pour compte de tiers - années antérieures*

412 Redevables, recettes fiscales

- 4121 *Redevables, recettes fiscales - année courante*
- 4122 *Redevables, recettes fiscales - année précédente*
- 4123 *Redevables, recettes fiscales - années antérieures*
- 4124 *Redevables, recettes fiscales pour compte de tiers - année courante*
- 4125 *Redevables, recettes fiscales pour compte de tiers - année précédente*
- 4126 *Redevables, recettes fiscales pour compte de tiers - années antérieures*

413 Redevables, recettes non fiscales

- 4131 *Redevables, recettes non fiscales - année courante*
- 4132 *Redevables, recettes non fiscales - année précédente*
- 4133 *Redevables, recettes non fiscales - années antérieures*
- 4134 *Redevables, recettes non fiscales pour compte de tiers - année courante*
- 4135 *Redevables, recettes non fiscales pour compte de tiers - année précédente*
- 4136 *Redevables, recettes non fiscales pour compte de tiers - années antérieures*

414 Redevables, créances sur les cessions d'actifs

- 4141 *Redevables, créances sur les cessions d'actifs - année courante*

- 4142 *Redevables, créances sur les cessions d'actifs - année précédente*
- 4143 *Redevables, créances sur les cessions d'actifs - années antérieures*
- 4144 *Redevables, créances sur les cessions d'actifs pour compte de tiers
- année courante*
- 4145 *Redevables, créances sur les cessions d'actifs pour compte de tiers
- année précédente*
- 4146 *Redevables, créances sur les cessions d'actifs pour compte de tiers
- années antérieures*
- 415 Redevables, créances liées aux autres recettes**
- 4151 *Redevables, créances liées aux autres recettes - année courante*
- 4152 *Redevables, créances liées aux autres recettes - année précédente*
- 4153 *Redevables, créances liées aux autres recettes - années antérieures*
- 4154 *Redevables, créances liées aux autres recettes pour compte de tiers
- année courante*
- 4155 *Redevables, créances liées aux autres recettes pour compte de tiers
- année précédente*
- 4156 *Redevables, créances liées aux autres recettes pour compte de tiers
- années antérieures*
- 416 Clients, redevables, effets à recevoir**
- 4161 *Clients, effets à recevoir*
- 4162 *Clients - cessions d'actifs, effets à recevoir*
- 417 Créances douteuses**
- 4171 *Créances douteuses sur les recettes fiscales*
- 41711 *Recettes fiscales - Impôts*
- 41712 *Recettes fiscales - Douanes*
- 4172 *Créances douteuses sur les recettes non fiscales*
- 41721 *Créances douteuses sur les revenus de l'entreprise et du domaine
autres que les intérêts*
- 41722 *Créances douteuses sur les droits et frais administratifs*
- 41729 *Créances douteuses sur les autres recettes non fiscales*
- 418 Clients, produits à recevoir**
- 4181 *Clients, ventes de biens ou de prestations de service - factures à établir*
- 4182 *Clients, cessions d'actifs - factures à établir*
- 419 Clients et autres tiers créditeurs**
- 4191 *Clients et autres tiers créditeurs - avances sur commandes de biens
ou de prestations de services*
- 4192 *Clients et autres tiers débiteurs - avances sur cessions d'immobilisations*

42 Rémunération du personnel et pensions

421 Rémunérations du personnel

- 4211 *Rémunération du personnel - exercice courant*
- 4212 *Rémunération du personnel - exercices antérieurs*
- 4218 *Avances sur salaires*

422 Pensions

- 4221 *Pensions - exercice courant*
- 4222 *Pensions - exercices antérieurs*
- 4228 *Avances sur pensions*

423 Personnel - oppositions et saisies arrêts

- 4231 *Oppositions et saisies arrêts sur salaires du personnel sous statut général de la fonction publique*
- 4232 *Oppositions et saisies arrêts sur salaires du personnel sous statut particulier de la fonction publique*
- 4233 *Oppositions et saisies arrêts sur salaires des élèves en formation*
- 4234 *Oppositions et saisies arrêts sur salaires du personnel à solde globale*
- 4235 *Oppositions et saisies arrêts sur salaires du personnel hors statut*
- 4236 *Oppositions et saisies arrêts sur salaires du personnel hors solde*
- 4237 *Oppositions et saisies arrêts sur salaires du personnel temporaire*
- 4239 *Autres oppositions et saisies arrêts*

43 État et autres organismes rattachés

431 État

- 4311 *Cotisations pensions de retraites des agents de l'État*
- 4312 *Cotisations employeur pour pension des agents de l'État*
- 4313 *Allocations temporaires d'invalidité, validation de services*
- 4319 *Autres retenues sur salaires*

436 Autres organismes rattachés

- 4361 *Avances sur commande du budget général et des comptes spéciaux à des comptes de commerce*
- 4362 *Avances reçues par des comptes de commerce*

438 Charges à payer et produits à recevoir

- 4381 *État, charges à payer*
- 4382 *État, produits à recevoir*

- 4385 *Autres organismes, charges à payer*
- 4389 *Autres organismes, produits à recevoir*

44 Correspondants et comptes rattachés

441 Collectivités Territoriales Décentralisées

- 4411 *Régions*
- 4412 *Communes*
- 4419 *Autres Collectivités Territoriales Décentralisées*

442 Établissements publics locaux

- 4421 *Établissements publics locaux - régions*
- 4422 *Établissements publics locaux - communes*
- 4429 *Établissements publics locaux - autres Collectivités Territoriales Décentralisées*

443 Sociétés et organismes publics nationaux

- 4431 *Sociétés à capital public*
- 4432 *Société d'économie mixte*
- 4433 *Établissements publics nationaux*
- 44330 *Établissements publics à caractère administratif*
- 44331 *Établissements publics à caractère social*
- 44332 *Établissements publics à caractère hospitalier*
- 44333 *Établissements publics à caractère culturel*
- 44334 *Établissements publics à caractère scientifique*
- 44335 *Établissements publics à caractère technique*
- 44336 *Établissements publics à caractère professionnel*
- 44337 *Établissements publics à caractère économique et financier*
- 44338 *Établissements publics à caractère spécial*
- 44339 *Autres établissements publics nationaux*

444 Opérations de l'État et tiers créditeurs dans le cadre de politiques publiques

- 4441 *Opérations des politiques d'interventions publiques*
- 4442 *Opérations de subventions pour charges de services publics*
- 4449 *Autres Opérations et tiers créditeurs dans le cadre des politiques publiques*

445 Opérations avec l'étranger

- 4451 *Opérations à l'étranger*
- 4452 *Règlements avec les gouvernements étrangers*

4458 *Opérations effectuées par le Trésor Public pour le compte des Trésors étrangers*

4459 *Autres opérations avec l'étranger*

446 Organismes internationaux

4461 *Organismes sous régionaux*

4462 *Organismes régionaux*

4463 *Organismes internationaux*

4469 *Autres organismes internationaux*

447 Dépôts des Administrations centrales

4471 *Dépôts de la DGI*

44711 *DGI - Appui au recouvrement CAC impôts*

44712 *DGI - Fonds d'équipement*

44713 *DGI - Pénalités*

44714 *DGI - Contrôle des produits pétroliers aval*

44715 *Dépôts du Programme de Sécurisation des Recettes Routières*

44716 *Dépôts DGI - frais d'assiette quote-part fiscalité minière*

44717 *Dépôts DGI - PSRME Amendes et pénalités sur infractions de l'eau*

44718 *DGI - Part remises sur ventes de vignettes automobiles*

44719 *Dépôts DGI - Autres dépôts*

4472 *Dépôts de la DGD*

44721 *DGD - Appui au recouvrement CAC Douanes*

44722 *DGD - Fonds d'équipement*

44723 *DGD - Pénalités*

44729 *Dépôts DGD - Autres dépôts*

4473 *Dépôts de la DGTCFM*

44731 *DGTCFM - Appui au recouvrement CAC Impôts*

44732 *DGTCFM - Appui au recouvrement CAC Douanes*

44733 *DGTCFM - Fonds d'équipement*

44734 *DGTCFM - Part remises sur ventes de vignettes automobiles*

44739 *DGTCFM - Autres dépôts*

4474 *Dépôts du MINESEC*

44741 *Dépôts services centraux MINESEC*

44742 *Dépôts services déconcentrés MINESEC*

4475 *Dépôts du MINEDUB*

44751 *Dépôts services centraux MINEDUB*

44752 *Dépôts services déconcentrés MINEDUB*

4476 *Dépôts du MINSANTE*

44761 *Dépôts services centraux MINSANTE*

- 44762 *Dépôts services déconcentrés MINSANTE*
- 44769 *Autres dépôts MINSANTE*
- 4479 *Autres dépôts des administrations publiques centrales*

448 Caisse de sécurité sociale

- 4481 *Cotisation de pensions de retraite des agents de l'État affiliés à la caisse*
- 4482 *Cotisation employeur pour pension des agents de l'État affiliés à la caisse*
- 4483 *Allocation temporaire d'invalidité, validation des services des agents affiliés à la caisse*
- 4489 *Autres cotisations de sécurité sociale*

46 Débiteurs et créditeurs divers

461 Tiers débiteurs divers

- 4611 *Tiers débiteurs divers - Soldes débiteurs engageant la responsabilité des comptables*
- 4612 *Tiers débiteurs divers - Déficits des Comptables avant la prise d'un arrêté de débet ou d'un arrêt de débet*
- 4613 *Tiers débiteurs divers - Débets des comptables après la prise en charge d'un arrêté de débet ou arrêt de débet*
- 4614 *Tiers débiteurs divers - Amendes prononcées par le juge des Comptes*
- 4617 *Tiers débiteurs divers - Traités en Douane rejetés*
- 4618 *Tiers débiteurs divers - Chèques impayés non régularisés*
- 4619 *Autres tiers débiteurs*
- 46191 *Décaissements à la Caisse Autonome d'Amortissement*

466 Tiers créditeurs divers

- 4661 *Tiers créditeurs divers - Excédents de versement*
- 4663 *Tiers créditeurs divers - Consignations et retenues pour compte de tiers A*
- 46631 *Dépôts et consignations diverses*
- 46632 *Cautions de rapatriement*
- 46633 *Cautions électorales*
- 46634 *Cautionnement de charges judiciaires*
- 46635 *Cautionnement sur marchés (provisoire-définitif)*
- 46636 *Retenues de garantie sur marchés*
- 46637 *Caution de mise en liberté provisoire*
- 46638 *Consignations pour offres réelles*
- 4464 *Tiers créditeurs divers - consignations pour le compte de tiers B*
- 44641 *Consignations coupes de bois*
- 44642 *Dépôts divers Paeries auprès des missions diplomatiques ou consulaires*

- 44643 *Consignations apports personnels et avances sur achats de véhicules de fonction*
- 44644 *Consignations pour main d'œuvre pénale*
- 44645 *Dépôts des notaires et des greffes*
- 44646 *Dépôts des greffes*
- 44647 *Fonds complémentaire d'équipement des services judiciaires*
- 44648 *Constitution part émoluments affectée aux juridictions (civiles et militaires)*
- 4665 *Tiers créditeurs divers - Cautionnement des comptables publics*
- 4666 *Tiers créditeurs divers - Rémunérations accessoires de certains agents de l'État en instance de réparation*
- 4668 *Tiers créditeurs divers - Produits à reverser aux administrations territoriales*
- 4669 *Autres tiers créditeurs divers*

- 467 Oppositions**
- 4671 *Oppositions sur sommes mises en paiement par les services de l'État*
- 4672 *Oppositions sur sommes mises en paiement par les Collectivités Territoriales Décentralisées et établissements publics locaux*
- 4673 *Oppositions sur sommes mises en paiement par les établissements publics nationaux*
- 4679 *Autres oppositions sur sommes mises en paiement*

47 Comptes transitoires et d'attentes

470 Imputation provisoire de dépenses

- 4700 *Dépenses diverses à budgétiser chez les comptables du Trésor*
- 47000 *Charges financières (frais financiers)*
- 470001 *Charges financières - comptes courants BEAC*
- 470002 *Charges financières - comptes courants banques commerciales*
- 470003 *Charges financières - comptes courants postaux*
- 47001 *Frais de justice à budgétiser*
- 47002 *Remises sur ventes de timbres*
- 47003 *Pertes de change à budgétiser*
- 47004 *Service de la dette publique intérieure*
- 470041 *Service de la dette publique intérieure - principal*
- 470042 *Service de la dette publique intérieure - intérêts*
- 47005 *Service de la dette publique extérieure*
- 470051 *Service de la dette publique extérieure - principal*
- 470052 *Service de la dette publique extérieure - intérêts*
- 47006 *Financements extérieurs - prêts programmes*
- 470061 *Financements extérieurs - prêts programmes (principal)*
- 470062 *Financements extérieurs - prêts programmes (intérêts)*

- 47007 *Financements extérieurs - prêts projets*
- 470071 *Financements extérieurs - prêts projets (principal)*
- 470072 *Financements extérieurs - prêts projets (intérêts)*
- 47008 *Financements extérieurs - dons projets*
- 470081 *Financements extérieurs - dons projets (principal)*
- 470082 *Financements extérieurs - dons projets (intérêts)*
- 47009 *Autres dépenses à budgétiser*
- 4701 *Dépenses diverses à régulariser chez les comptables du Trésor*
- 47011 *Dépenses à régulariser - biens et services*
- 47012 *Dépenses à régulariser - investissements sur ressources internes*
- 47013 *Dépenses à régulariser - autres dépenses de personnel*
- 47014 *Dépenses à régulariser - transferts et subventions*
- 47019 *Autres dépenses à régulariser*
- 4702 *Dépenses diverses à répartir chez les comptables du Trésor*
- 47021 *Émoluments et honoraires des juridictions militaires*
- 47022 *Émoluments et honoraires des juridictions civiles*
- 47023 *Frais de justice urgents des juridictions militaires*
- 47024 *Frais de justice urgents des juridictions civiles*
- 47025 *Remises sur ventes de timbre à répartir*
- 47029 *Autres dépenses à répartir*
- 4703 *Rejets de dépenses*
- 47031 *Rejets de dépenses personnel-soldes et pensions*
- 47032 *Rejets de dépenses de biens et services*
- 47033 *Rejets de transferts et subventions*
- 47034 *Rejets de dépenses en investissement*
- 4703 *Autres rejets de dépenses*

- 475 Imputation provisoire de recettes**
- 4751 *Recettes diverses à régulariser*
- 47511 *Recettes à imputer sur dette à long et moyen terme*
- 47512 *Recettes à imputer sur cession d'actifs*
- 47519 *Autres recettes diverses à régulariser*
- 4752 *Recettes diverses à répartir*
- 47520 *Frais de poursuite à répartir*
- 47521 *Majorations sur impôts à répartir*
- 47522 *Amendes et pénalités fiscales et douanières*
- 47523 *Remises diverses à répartir*
- 47524 *Frais d'assiette et de recouvrement des impôts communaux à répartir*
- 47525 *Droit de timbre automobile-appui au recouvrement*
- 47526 *Commissions sur titres à répartir*

- 47527 *Centimes Additionnels Communaux à répartir*
- 47528 *Appui au recouvrement à répartir*
- 47529 *Autres recettes diverses à répartir*
- 4753 *Rejets de recettes*
- 47531 *Rejets de recettes fiscales*
- 47532 *Rejets de recettes non fiscales*
- 47539 *Autres rejets de recettes*

48 Comptes de régularisation

481 Charges et produits à imputer aux exercices suivants

- 4811 *Charges constatées d'avance*
- 4812 *Produits constatés d'avance*

482 Écarts de conversion - actif

- 4821 *Diminution des créances*
- 4822 *Augmentation des dettes*

483 Dépenses réglées dans la gestion suivante

- 4831 *Dépenses réglées dans la gestion suivante: budget général*
- 4832 *Dépenses réglées dans la gestion suivante: comptes spéciaux du Trésor*
- 4833 *Dépenses réglées dans la gestion suivante: budgets annexes*

485 Impôts et taxes à répartir sur plusieurs exercices

- 4851 *Produits à répartir sur plusieurs exercices: recettes fiscales*
- 4852 *Produits à répartir sur plusieurs exercices: recettes non fiscales*
- 4853 *Produits à répartir sur plusieurs exercices: autres produits*

486 Impôts et taxes encaissés pour le compte de la gestion suivante

- 4861 *Impôts et taxes encaissés pour le compte de la gestion suivante: recettes fiscales*
- 4862 *Impôts et taxes encaissés pour le compte de la gestion suivante: recettes non fiscales*
- 4863 *Impôts et taxes encaissés pour le compte de la gestion suivante: autres produits*

487 Écarts de conversion - passif

- 4871 *Augmentation des créances*
- 4872 *Diminution des dettes*

49 Dépréciations et risques provisionnés

490 Dépréciation des comptes de fournisseurs

4901 *Dépréciation des comptes de fournisseurs - dettes en comptes*

4902 *Dépréciation des comptes de fournisseurs d'investissements*

4904 *Dépréciation des comptes de fournisseurs - acquisition d'immobilisations financières*

491 Dépréciation des comptes clients et redevables

4911 *Provisions pour dépréciation des comptes clients*

4912 *Provisions pour dépréciation des comptes redevables - recettes fiscales*

4913 *Provisions pour dépréciation des comptes redevables - recettes non fiscales*

4914 *Provisions pour dépréciation des comptes redevables - cessions d'actifs*

4915 *Provisions pour dépréciation des comptes redevables - autres recettes*

4918 *Provisions pour dépréciation créances douteuses*

493 Risques provisionnés

4931 *Risques provisionnés sur opérations d'exploitation*

4932 *Risques provisionnés sur opérations d'investissement*

4939 *Autres risques provisionnés*

499 Autres dépréciations

4991 *Autres dépréciations*

Classe 5

Comptes de trésorerie

Comptes Principaux

50 Titres déplacement souscrits

51 Banques, établissements financiers et assimilés

53 Caisse

58 Mouvement de fonds

59 Dépréciations

Subdivisions principales
50 Titres déplacement et avances à court terme

- 501 Titres de placement à l'intérieur**
5011 *Actions à l'intérieur*
5012 *Obligations à l'intérieur*
5019 *Autres titres de placement à l'intérieur*
- 502 Titres de placement à l'extérieur**
5021 *Actions à l'extérieur*
5022 *Obligations à l'extérieur*
5029 *Autres titres de placement à l'extérieur*
- 503 Bons du Trésor à moins d'un an**
5031 *Bons de Trésor sur formule à moins d'un an*
5032 *Bons du Trésor assimilables à moins d'un an*
5039 *Autres bons du Trésor*
- 504 Avances à court terme**
5041 *Avances statutaires de la BEAC*
5049 *Autres avances à court terme*

51 Banques, établissements financiers et assimilés

- 511 Effets à recevoir et engagements cautionnés**
5111 *Traites et valeurs mobilisables*
5112 *Chèques reçus*
5113 *Chèques bancaires transmis au comptable supérieur de rattachement*
51131 *Chèques bancaires transmis par les comptables du Trésor*
51132 *Chèques bancaires transmis par les comptables des Impôts*
51133 *Chèques bancaires transmis par les comptables des Douanes*
51134 *Chèques bancaires transmis par les comptables des Domaines*
5114 *Rejet chèques*
5115 *Fichiers chèques à l'encaissement*
5116 *Rejets fichiers chèques*
5117 *Cartes bancaires à l'encaissement*
5118 *Rejets cartes bancaires*

512 Banque des États de l'Afrique Centrale

- 5121 *Compte Unique du Trésor-Compte pivot*
- 5122 *Sous comptes courants*
- 51220 *Sous comptes des comptables du Trésor*
- 51221 *Sous comptes des comptables des Impôts*
- 51222 *Sous comptes des comptables des Douanes*
- 51223 *Sous comptes des comptables des Domaines*
- 51224 *Sous comptes des Collectivités Territoriales Décentralisées*
- 51225 *Sous comptes des établissements publics nationaux*
- 51226 *Sous comptes des établissements publics locaux*
- 51227 *Sous comptes des caisses de sécurité sociale*
- 51228 *Sous comptes des opérateurs de l'État*
- 5129 *Autres sous comptes ouverts à la BEAC*

513 Comptes courants postaux

- 5131 *Comptes courants postaux des comptables du Trésor*
- 5139 *Autres comptes courants postaux*

515 Autres banques

- 5151 *Comptes courants des comptables du Trésor dans les banques commerciales à l'intérieur*
- 5152 *Comptes courants des comptables du Trésor dans les banques commerciales à l'extérieur*

517 Or et DTS

- 5171 *Or*
- 5172 *DTS*

518 Paiements bancaires en cours d'exécution

- 5181 *Fichiers virements de dépenses en cours d'exécution*
- 5182 *Rejets fichiers virements de dépenses*

53 Caisse

531 Numéraires chez les comptables

- 5311 *Numéraires chez les comptables centralisateurs du Trésor*
- 5312 *Numéraires chez les comptables non centralisateurs du Trésor*
- 5313 *Numéraires chez les comptables des Impôts*
- 5314 *Numéraires chez les comptables des Douanes*
- 5315 *Numéraires chez les comptables des Domaines*

58 Mouvements de fonds

581 Mouvements de fonds chez les comptables du Trésor

5811 *Mouvements de fonds entre les comptables centralisateurs du Trésor*

5812 *Mouvements de fonds entre comptables centralisateurs et comptables non centralisateurs du Trésor*

582 Mouvements de fonds chez les comptables des Impôts

5821 *Mouvements de fonds entre les comptables des Impôts*

5822 *Mouvements de fonds entre les comptables des Impôts et les comptables du Trésor*

583 Mouvements de fonds chez les comptables des Douanes

5831 *Mouvements de fonds entre comptables des Douanes*

5832 *Mouvements de fonds entre les comptables des Douanes et les comptables du Trésor*

584 Mouvement de fonds chez les comptables des domaines

5841 *Mouvements de fonds entre les comptables des Domaines*

5842 *Mouvements de fonds entre les comptables des Domaines et les comptables du Trésor*

585 Mouvements de fonds internes

5851 *Mouvements de fonds internes*

59 Dépréciations

591 Dépréciation des titres de placement à l'intérieur

5911 *Dépréciation des titres de placement à l'intérieur*

59111 *Dépréciation des actions à l'intérieur*

59112 *Dépréciation des obligations à l'intérieur*

59119 *Dépréciation des autres titres de placement à l'intérieur*

5912 *Dépréciation des valeurs à l'intérieur*

592 Dépréciation des titres et valeurs à l'extérieur

5921 *Dépréciation des titres de placement à l'extérieur*

59211 *Dépréciation des actions à l'extérieur*

59212 *Dépréciation des obligations à l'extérieur*

59219 *Dépréciation des autres titres de placement à l'extérieur*

5922 *Dépréciation des valeurs à l'extérieur*

599 Risques provisionnés à caractère financier
5991 *Risques provisionnés à caractère financier*

Classe 6

Comptes de charges

Comptes principaux

- 60 Achats de biens
- 61 Achats de services
- 62 Autres charges de gestion courante
- 63 Subventions
- 64 Transferts
- 65 Charges exceptionnelles
- 66 Charges de personnel
- 67 Intérêts et frais financiers
- 68 Dotations aux amortissements
- 69 Dotations aux provisions

Subdivisions principales

60 Achats de biens

601 Matières, matériel et fournitures

- 6011 *Achat de marchandises*
- 6012 *Achat de matières premières*
- 6013 *Fournitures de bureau et matériel technique, petit entretien (hors carburant) des unités déconcentrées à petit budget*
- 6014 *Achats de fournitures et petit entretien de bureau*
- 6015 *Achats de matériels courants informatiques et bureautiques*
- 6016 *Achats de mobilier de bureau*
- 6019 *Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)*

603 Variations des stocks de biens fongibles achetés

- 6031 *Variation des stocks de marchandises*
- 6032 *Variation des stocks de matières premières*
- 6033 *Variation de stocks de fournitures et matériels*
- 60331 *Variation de stocks de fournitures de bureau et matériel technique, petit entretien (hors carburant) des unités déconcentrées à petit budget*

- 60332 *Variation de stocks de fournitures et petit entretien de bureau*
- 60333 *Variation de stocks de matériels courants informatiques et bureautiques*
- 60339 *Autres variations de stocks de fournitures et matériels*
- 6034 *Variation de stocks de mobiliers de bureau*
- 6035 *Variation des stocks de pièces de rechange et accessoires pour matériel technique et de transport*
- 6036 *Variation des stocks de défense et de sécurité (armes, munitions et autres)*
- 6037 *Variation de stocks de valeurs inactives*
- 6039 *Variation de stocks des autres biens fongibles achetés*

605 Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie

- 6050 *Abonnements et consommation d'eau*
- 6051 *Abonnements et consommation d'électricité*
- 6052 *Branchements et raccordements des compteurs*
- 6053 *Consommation de gaz et autres énergies*
- 6054 *Fournitures et consommation de l'énergie solaire et autres énergies nouvelles*
- 6055 *Carburants et lubrifiants des groupes électrogènes*
- 6056 *Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles*
- 6057 *Carburants et lubrifiants des machines*
- 6058 *Carburants et lubrifiants des engins spéciaux*
- 6059 *Autres sources d'énergie*

606 Matériel et fournitures spécifiques

- 6060 *Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres*
- 6061 *Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents*
- 6062 *Pièces de rechange*
- 6063 *Achats de vaccins ou tests et autres préventions*
- 6064 *Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima des écoles*
- 6065 *Frais d'alimentation spécifiques à la fonction (centres sociaux, prisons, cantines, manœuvres militaires)*
- 6066 *Achats de médicaments et fournitures médicales (formations sanitaires uniquement)*
- 6067 *Frais d'habillement spécifiques aux activités des services (uniformes, tenues de travail)*
- 6068 *Achat de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires*
- 6069 *Autres achats de petits matériels et fournitures spécifiques*

609 Autres achats de biens

- 6091 *Fournitures d'entretien non stockables*

- 6092 *Fournitures de bureau non stockables*
- 6093 *Rabais, remises et ristournes*

61 Achats de services

611 Frais de transport et démission

- 6111 *Frais de transport des agents en mission à l'intérieur*
- 6112 *Frais de transport des agents en mission à l'étranger*
- 6113 *Frais de relève*
- 6114 *Frais de transport, de transit et de manutention des matériels et marchandises*
- 6115 *Frais de colisage et d'acheminement des paquets minima*
- 6116 *Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur*
- 6117 *Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger*
- 6119 *Autres frais de transport et de mission*

612 Loyers - actifs produits

- 6121 *Locations de véhicules*
- 6122 *Loyers des immeubles des services publics*
- 6123 *Baux administratifs des logements de fonction*
- 6124 *Locations des matériels informatiques et bureautiques*
- 6125 *Locations des matériels techniques*
- 6126 *Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacles*
- 6129 *Autres loyers - actifs produits*

613 Honoraires et études

- 6131 *Honoraires et frais annexes*
- 6132 *Frais de recherche*
- 6139 *Autres honoraires et études*

614 Entretien et maintenance

- 6140 *Entretien ordinaire des bâtiments*
- 6141 *Entretien des ascenseurs*
- 6142 *Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies*
- 6143 *Entretien et maintenance des machines et matériels techniques*
- 6144 *Entretien des matériels de télécommunication*
- 6145 *Entretien, réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechange et pneumatiques*
- 6146 *Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux*

- 6147 *Entretien courant d'infrastructures et d'ouvrages*
- 6148 *Entretien courant de réseaux informatiques*
- 6149 *Autres entretiens courants et maintenance*
- 615 Assurances**
- 6151 *Assurances de bâtiments administratifs*
- 6152 *Assurances de matériels roulants et de machines*
- 6153 *Assurances de voyage*
- 6159 *Autres assurances*

- 617 Frais de relations publiques - communication**
- 6170 *Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets*
- 6171 *Frais de réception*
- 6172 *Fêtes officielles et cérémonies*
- 6173 *Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations*
- 6174 *Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables*
- 6175 *Sites web, abonnements et consommations internet*
- 6176 *Abonnements et consommation de radiocommunication*
- 6177 *Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire*
- 6178 *Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité*
- 6179 *Autres frais de relations publiques - communication*

- 618 Frais de formation du personnel**
- 6181 *Frais de formation et de stages*
- 6182 *Organisation de séminaires, colloques et conférences*
- 6189 *Autres frais de formation du personnel*

- 619 Autres acquisitions de services**
- 6191 *Frais bancaires*
- 6192 *Frais de justice*
- 6193 *Impôts et taxes à verser*

62 Autres services (Remboursement des recettes encaissées)

- 621 Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital**
- 6211 *Impôt sur le revenu des personnes physiques (hors traitements et salaires)*
- 62111 *Impôt sur les bénéfices industriels, artisanaux et commerciaux*
- 62112 *Impôt sur les bénéfices non commerciaux*
- 62113 *Impôt sur les revenus fonciers*
- 62114 *Impôt sur les revenus agricoles*

- 62115 *Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers*
- 62116 *Impôt sur les revenus non commerciaux*
- 62119 *Autres impôts sur le revenu des personnes physiques*
- 6212 *Impôt sur le bénéfice des sociétés*
- 62121 *Impôt sur le bénéfice des sociétés pétrolières*
- 62122 *Impôt sur le bénéfice des sociétés non pétrolières*
- 6213 *Impôt sur le revenu des personnes domiciliées hors du Cameroun (Taxe Spéciale sur les Revenus)*
- 6214 *Impôt sur les gains en capital et les plus-values de cessions*
- 6215 *Impôt sur la propriété*
- 62151 *Taxe sur les armes*
- 62152 *Autres impôts sur la propriété*
- 6216 *Impôt sur les mutations et les transactions*
- 62161 *Droit d'enregistrement sur les mutations par décès*
- 62162 *Droit d'enregistrement sur les mutations entre vifs à titre gratuit*
- 62163 *Droit d'enregistrement sur les transactions mobilières*
- 62164 *Droit d'enregistrement sur les transactions immobilières*
- 62165 *Droit d'enregistrement sur la commande publique*
- 62166 *Taxe spéciale sur les sociétés*
- 62169 *Droits sur les autres mutations et transactions*

622 Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations

- 6221 *Impôts sur les traitements et salaires*

623 Impôts sur le patrimoine

- 6231 *Plus-values sur cessions d'immeubles*
- 6239 *Autres impôts sur le patrimoine*

624 Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services

- 6240 *Taxe à l'essieu*
- 6241 *Taxe sur la valeur ajoutée*
- 62411 *Taxe sur la valeur ajoutée - Impôts*
- 62412 *Taxe sur la valeur ajoutée - Douanes*
- 6242 *Taxe sur les produits déterminés et droits d'accises*
- 62421 *Taxe sur les produits déterminés et droits d'accises - Impôts*
- 62422 *Taxe sur les produits déterminés et droits d'accises - Douanes*
- 62423 *Droit d'accises spécial sur l'enlèvement des ordures - part État*
- 6243 *Taxe sur des services déterminés*
- 6244 *Impôt sur le droit d'exercer une activité professionnelle*
- 62441 *Redevance forestière annuelle*

- 62442 *Droits d'exploitation de la pêche*
- 62443 *Droits sur la constitution et la fusion des sociétés*
- 62444 *Droits de collecte des substances précieuses*
- 62445 *Redevances superficielles sur les activités minières*
- 62446 *Droits d'exploitation des productions animales*
- 62447 *Droits fixes d'attribution de renouvellement ou de transfert de titre minier*
- 62449 *Autres impôts sur le droit d'exercer une activité professionnelle*
- 6245 *Impôt sur l'autorisation d'utiliser des biens*
- 6246 *Taxe spéciale sur les produits pétroliers*
- 6247 *Vignettes sur les tabacs et produits manufacturés*
- 6248 *Taxe de séjour - part État*
- 6249 *Autres impôts et taxes intérieurs sur les biens et services*

625 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales

- 6251 *Droits et Taxes à l'exportation et autres impôts sur le commerce international*
- 62511 *Droit unique de sortie sur les marchandises hors bois*
- 62512 *Droit unique de sortie sur les bois*
- 62513 *Surtaxe à l'exportation des produits forestiers*
- 62514 *Taxe d'inspection des services sanitaires et vétérinaires à l'exportation*
- 62515 *Redevance informatique - Douanes*
- 62516 *Taxe d'inspection sanitaire et vétérinaire sur le transit international*
- 62517 *Amendes douanières (quote-part État)*
- 62519 *Autres taxes à l'exportation*
- 6252 *Droits et Taxes à l'importation*
- 62521 *Précompte à l'importation*
- 62522 *Droits et taxes de douane sur les produits pétroliers blancs*
- 62523 *Redevance informatique à l'importation*
- 62524 *Taxe d'inspection sanitaire et vétérinaire à l'importation*
- 62525 *Taxe de circulation des viandes*
- 62526 *Droits de douane à l'importation*
- 62529 *Autres taxes budgétaires sur le commerce extérieur*

626 Autres recettes fiscales

- 6260 *Droits d'enregistrement et de timbres*
- 62601 *Droits de timbres sur les cartes nationales d'identité, cartes de séjour et cartes de résidents*
- 62602 *Enregistrement sur minutes, brevets, originaux et déclarations*
- 62603 *Timbres de dimension et timbre gradué*
- 62604 *Droits de timbres sur la publicité - part État*
- 62605 *Timbres de délivrance de passeport et laissez - passer*

- 62606 *Timbres sur les connaissements et les contrats de transport*
- 62607 *Timbres d'aéroport*
- 62608 *Droits de timbres automobiles*
- 6261 *Droits de timbres sur permis et licences de chasse*
- 6262 *Droits de timbres sur permis de capture d'animaux non protégés*
- 6263 *Droits de timbres sur permis de collecte des dépouilles et animaux*
- 6264 *Taxe de collecte des peaux et dépouilles*
- 6265 *Droits de timbres sur permis de recherche à but scientifique*
- 6266 *Taxe d'abattage*
- 6267 *Taxe à l'extraction des carrières et à la production des eaux*
- 6268 *Taxe ad valorem sur les recettes minières*
- 6269 *Autres impôts et taxes non classés*
- 627 Recettes non fiscales**
- 6270 *Recettes des domaines*
- 62701 *Droits sur la délivrance des relevés cadastraux*
- 62702 *Droits sur les travaux topographiques et cadastraux*
- 62703 *Revenus des immeubles publics loués*
- 62704 *Revenus des logements occupés par les fonctionnaires et agents de l'État*
- 62705 *Loyers des terrains*
- 62709 *Autres recettes des domaines*
- 6271 *Droits et frais administratifs A*
- 62711 *Frais de visa*
- 62712 *Frais de délivrance des actes judiciaires et extra-judiciaires*
- 62713 *Frais de constitution des dossiers*
- 62714 *Contributions aux frais de scolarité*
- 62715 *Frais d'examen et de concours*
- 62716 *Commissions de transfert*
- 62717 *Déclaration d'importation*
- 62719 *Autres droits et frais administratifs A*
- 6272 *Droits et frais administratifs B*
- 62721 *Certificats médicaux et légaux*
- 62722 *Droits sur la délivrance des cartes des contribuables*
- 62723 *Droits sur les décisions de justice*
- 62724 *Frais de délivrance de passeport et de laissez-passer*
- 62725 *Frais de délivrance des cartes nationales d'identité et de séjour*
- 62726 *Frais d'agrément phytosanitaires*
- 62727 *Prélèvements sur les rémunérations sur les officiers ministériels*
- 62728 *Immatriculations au Registre du Commerce*
- 62729 *Autres droits et frais administratifs B*

- 6273 *Vente accessoire de biens A*
- 62731 *Vente de cartouches*
- 62732 *Vente des produits de ferme*
- 62733 *Vente de cartes géologiques*
- 62734 *Vaccinations*
- 62735 *Interventions dans les cliniques vétérinaires*
- 62736 *Prises de vue aérienne*
- 62737 *Frais de séjour dans les centres d'accueil du MINDEF*
- 62739 *Autres ventes accessoires de biens A*
- 6274 *Vente accessoire de biens B*
- 62741 *Recettes relatives à l'or*
- 62742 *Recettes relatives à la vente des produits pétroliers*
- 62743 *Recettes des forages*
- 62744 *Vente aux enchères des produits fauniques*
- 62745 *Frais de cession des insignes et des médailles*
- 62746 *Produits de la vente des articles fabriqués par les unités de formation professionnelle*
- 62749 *Autres ventes accessoires de biens B*
- 6275 *Vente de prestations de services A*
- 62751 *Recettes du garage administratif*
- 62752 *Agréments des activités touristiques et hôtelières*
- 62753 *Agréments des activités de télécommunications*
- 62754 *Utilisation de la main d'œuvre pénale*
- 62755 *Visites des musées, expositions, sites et monuments historiques*
- 62756 *Recettes des stades et rencontres sportives*
- 62757 *Recettes des spectacles et des manifestations culturelles*
- 62758 *Recettes des centres de jeunesse et d'animation*
- 62759 *Autres ventes de prestations de services A*
- 6276 *Vente de prestations de services B*
- 62761 *Hospitalisations*
- 62762 *Consultations*
- 62763 *Accouchements*
- 62764 *Morgue*
- 62765 *Recouvrement des coûts de la santé*
- 62766 *Recettes de péage*
- 62767 *Recettes de pesage*
- 62768 *Visites techniques*
- 62769 *Autres ventes de prestations de services B*

629 Autres recettes

- 6291 *Redevance pétrolière*
- 6292 *Droit de passage Pipeline*

63 Subventions

632 Subventions aux entreprises publiques

- 6321 *Subventions aux sociétés publiques de raffinerie*
- 6322 *Subventions aux sociétés publiques minières*
- 6323 *Subventions aux sociétés publiques agro-industrielles*
- 6324 *Subventions aux sociétés publiques de transport*
- 6325 *Subventions aux sociétés publiques de communication et de télécommunications*
- 6326 *Subventions aux sociétés publiques de BTP*
- 6329 *Subventions aux autres entreprises publiques*

633 Subventions aux entreprises privées

- 6331 *Subventions aux sociétés privées minières*
- 6332 *Subventions aux sociétés privées agro-industrielles*
- 6333 *Subventions aux sociétés privées de transport*
- 6334 *Subventions aux sociétés privées de communication et de télécommunications*
- 6335 *Subventions aux sociétés privées de BTP*
- 6336 *Subventions aux sociétés privées du secteur éducatif*
- 6339 *Subventions aux autres entreprises privées*

634 Subventions aux institutions financières

- 6341 *Subventions aux institutions financières publiques*
- 63411 *Subventions aux institutions financières publiques bancaires*
- 63412 *Subventions aux institutions financières publiques non bancaires*
- 63419 *Subventions aux autres institutions financières publiques*
- 6342 *Subventions aux institutions financières privées*
- 63421 *Subventions aux établissements de crédit*
- 63422 *Subventions aux établissements de microfinance*
- 63429 *Subventions aux autres institutions financières privées*

639 Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires

- 6391 *Subventions aux ONG*
- 6392 *Subventions aux mutuelles*
- 6393 *Subventions aux ordres professionnels*

- 6394 *Subventions aux syndicats*
- 6395 *Subventions aux partis politiques*
- 6396 *Subventions aux confessions religieuses*
- 6399 *Subventions aux autres associations*

64 Transferts

641 Transferts aux établissements publics nationaux

- 6410 *Transferts aux établissements publics à caractère administratif*
- 6411 *Transferts aux établissements publics à caractère social*
- 6412 *Transferts aux établissements publics à caractère hospitalier*
- 6413 *Transferts aux établissements publics à caractère culturel*
- 6414 *Transferts aux établissements publics à caractère scientifique*
- 6415 *Transferts aux établissements publics à caractère technique*
- 6416 *Transferts aux établissements publics à caractère professionnel*
- 6417 *Transferts aux établissements publics à caractère économique et financier*
- 6418 *Transferts aux établissements publics à caractère spécial*
- 6149 *Transferts aux autres établissements publics*

642 Transferts aux Collectivités Territoriales Décentralisées

- 6421 *Transferts aux régions*
- 6422 *Transferts aux communes*
- 6429 *Transferts aux autres Collectivités Territoriales Décentralisées*

643 Transferts aux autres administrations publiques

- 6431 *Transferts aux autres administrations publiques*

644 Transferts aux institutions à but non lucratif

- 6441 *Transferts aux ONG*
- 6442 *Transferts aux mutuelles*
- 6443 *Transferts aux ordres professionnels*
- 6444 *Transferts aux syndicats*
- 6445 *Transferts aux partis politiques*
- 6446 *Transferts aux confessions religieuses*
- 6449 *Transferts aux autres associations*

645 Transferts aux ménages

- 6451 *Soutien des prix de biens de première nécessité*
- 6452 *Soutien des frais de scolarité*
- 6453 *Bourses d'études*

6454 *Transferts directs aux ménages*

6459 *Autres transferts aux ménages*

646 Transferts aux autorités supra nationales et contributions aux organisations internationales

6461 *Contributions aux organisations inter - États*

6462 *Contributions aux organisations sous - régionales*

6463 *Contributions aux organisations africaines*

6464 *Contributions aux organisations internationales*

6469 *Autres contributions aux organisations internationales*

647 Transferts à d'autres budgets publics

6471 *Transferts aux Comptes Spéciaux du Trésor*

6472 *Transferts aux budgets annexes*

6479 *Autres transferts à d'autres budgets publics*

648 Pensions de retraite des fonctionnaires et autres agents de l'État

6481 *Pensions civiles*

6482 *Pensions militaires*

6483 *Capital décès*

6484 *Rente viagère et indemnités pour accident de travail*

6485 *Rente viagère d'ancienneté*

6489 *Autres pensions de retraite des fonctionnaires et autres agents de l'État*

649 Autres transferts

6491 *Primes et indemnités nettes d'assurance dommage*

6492 *Transferts courants entre différents types de services des administrations*

6493 *Transferts entre les administrations publiques nationales et étrangères*

65 Charges exceptionnelles

651 Annulations de produits constatés au cours des années antérieures / admission en non-valeur

6511 *Annulations de produits - Trésor*

6512 *Annulations de produits - Impôts*

6513 *Annulations de produits - Douanes*

6514 *Annulations de produits - Domaines*

6519 *Autres annulations de produits*

- 652 Condamnations et transactions (non fiscales)**
- 6521 *Amendes pour infraction à la réglementation routière*
 - 6522 *Amendes pour infraction à la réglementation des changes*
 - 6523 *Amendes pour infraction à la réglementation des marchés publics*
 - 6524 *Amendes pénales, frais de justice et de dépenses en matière d'atteinte aux biens publics*
 - 6525 *Amendes des établissements classés dangereux, insalubres et incommodes*
 - 6526 *Amendes suite aux contrôles météorologiques*
 - 6527 *Amendes suite aux contrôles phytosanitaires*
 - 6528 *Amendes civiles*
 - 6529 *Autres amendes*
- 654 Valeur comptable des immobilisations cédées, mises au rebut**
- 6541 *Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées*
 - 6542 *Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées*
 - 6543 *Valeur comptable des immobilisations financières cédées*
- 655 Loyers - actifs non produits**
- 6551 *Loyers des terrains d'exploitation agricoles, minière, industrielle, forestière et sport*
 - 6552 *Loyers des sous-sols, gisements et carrières*
 - 6553 *Loyers des plantations et forêts*
 - 6559 *Autres loyers des actifs non produits*
- 656 Valeurs des garanties**
- 6561 *Valeurs des garanties des risques de change*
 - 6562 *Valeurs des garanties des risques de crédit*
 - 6569 *Autres valeurs des garanties*
- 658 Dépenses accidentelles**
- 6581 *Dépenses accidentelles liées aux catastrophes, désastres et calamités naturelles*
 - 6582 *Dépenses accidentelles liées aux guerres et troubles sociaux*
 - 6583 *Dépenses accidentelles liées aux accidents (routiers, ferroviaires, aériens et maritimes)*
 - 6584 *Dépenses accidentelles liées aux incendies des bâtiments et autres infrastructures publiques*
 - 6585 *Dépenses accidentelles liées au rapatriement des Camerounais vivant à l'étranger*

- 6586 *Dépenses accidentelles liées aux aléas sanitaires*
- 6587 *Dépenses accidentelles liées à l'aide humanitaire*
- 6589 *Autres dépenses accidentelles*

659 Autres charges exceptionnelles

- 6591 *Charges exceptionnelles sur les opérations de gestion*
- 6599 *Autres pertes*

66 Charges de personnel

661 Traitements et salaires de base

- 6611 *Salaires de base du personnel sous statut général de la Fonction Publique*
- 6612 *Salaires de base du personnel sous statut particulier de la fonction publique*
- 6613 *Traitement des élèves en formation*
- 6614 *Traitement du personnel à solde globale*
- 6615 *Traitement du personnel hors statut*
- 66151 *Traitement du personnel hors statut - Contractuels*
- 66152 *Traitement du personnel hors statut - Décisionnaires et auxiliaires*
- 6616 *Traitement du personnel hors solde*
- 66161 *Traitement des techniciens étrangers*
- 66162 *Traitement du personnel sous contrat en poste à l'étranger (ambassades, représentations)*
- 66163 *Traitement des Recrutements spéciaux*
- 66164 *Traitement des gens de maison*
- 6617 *Traitement du personnel temporaire*
- 66171 *Traitement des chercheurs*
- 66172 *Traitement d'enseignants*
- 66173 *Traitement des médecins ou personnel médical*
- 66174 *Traitement des personnels temporaires spécifiques*
- 66175 *Traitement des personnels occasionnels et saisonniers*
- 6619 *Autres traitements et salaires de base*

663 Primes et indemnités

- 6631 *Indemnités diverses*
- 66311 *Indemnité de sujétion*
- 66312 *Indemnité de responsabilité*
- 66313 *Indemnité d'entretien de véhicules*
- 66314 *Indemnité d'installation*
- 66315 *Indemnité de logement*
- 66316 *Indemnité de fonctionnement*

66317 *Indemnité de spécialisation*

66318 *Indemnité d'éloignement*

66319 *Autres indemnités*

6632 *Primes diverses*

66321 *Prime de technicité*

66322 *Prime d'instruction*

66323 *Prime de recherche*

66324 *Prime de risques*

66325 *Prime d'ancienneté*

66326 *Prime d'astreinte*

66327 *Prime d'alimentation*

66328 *Prime de salissure*

66329 *Autres primes*

664 Cotisations sociales et autres retenues sur salaires

6641 *Cotisations sociales*

6642 *Autres retenues sur salaires*

66421 *Taxe de Développement Local*

66422 *Redevance Audiovisuelle*

66423 *Cotisation Crédit Foncier du Cameroun*

66424 *Cotisation Fonds National de l'Emploi*

66429 *Autres cotisations sociales*

665 Avantages en nature au personnel

6651 *Avantages en nature du personnel sous statut général de la Fonction Publique*

6652 *Avantages en nature du personnel sous statut particulier de la Fonction Publique*

6653 *Avantages en nature du personnel hors statut*

6659 *Avantages en nature aux autres personnels*

666 Prestations sociales

6661 *Allocations familiales*

6662 *Assistance maladie*

6663 *Assistance décès*

6664 *Aides et secours exceptionnels au personnel*

6669 *Autres prestations sociales*

669 Primes, gratifications et autres indemnités hors solde

6690 *Heures supplémentaires*

- 6691 *Gratifications*
- 6692 *Indemnités spécifiques*
- 6693 *Indemnités forfaitaires de tournées et de risques*
- 6694 *Indemnités de billetage*
- 6695 *Indemnités de permanence*
- 6696 *Primes de rendement*
- 6697 *Primes pour travaux spéciaux*
- 6698 *Primes spécifiques*
- 6699 *Autres primes, gratifications et autres indemnités hors solde*

67 Charges financières

671 Intérêts et frais financiers sur la dette

- 6711 *Intérêts et frais financiers sur la dette extérieure*
- 67111 *Intérêts et commissions sur la dette extérieure multilatérale*
- 67112 *Intérêts et commissions sur la dette extérieure bilatérale directe*
- 67113 *Intérêts et commissions sur émission des titres publics à l'extérieur*
- 67119 *Autres Intérêts et commissions sur la dette extérieure*
- 6712 *Intérêts et frais financiers sur la dette intérieure*
- 67121 *Intérêts et commissions sur la dette intérieure structurée*
- 67122 *Intérêts et commissions sur la dette intérieure non structurée*
- 67123 *Intérêts et commissions sur émission des titres publics*
- 67129 *Autres Intérêts et commissions sur la dette intérieure*

672 Pertes sur cessions de titres de placement

- 6721 *Pertes sur cessions des actions*
- 6722 *Pertes sur cessions des obligations*
- 6723 *Pertes sur cessions des bons de caisse*
- 6729 *Pertes sur cessions des autres titres de placement*

676 Pertes de changes

- 6761 *Pertes de changes sur mouvements de fonds à l'extérieur*
- 6762 *Pertes de changes sur paiement des salaires dans les postes comptables à l'étranger*
- 6763 *Pertes de changes sur paiement des bourses à l'étranger*
- 6764 *Pertes de changes sur transactions à l'extérieur*
- 6769 *Autres pertes de changes*

679 Autres intérêts et frais financiers

- 6791 *Autres intérêts et frais financiers*

68 Dotations aux amortissements

681 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles

- 6811 *Dotations aux amortissements des frais de recherche et de développement*
- 6812 *Dotations aux amortissements des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur*
- 6813 *Dotations aux amortissements des progiciels*
- 6814 *Dotations aux amortissements des droits d'exploitation fonds de commerce*
- 6815 *Dotations aux amortissements des autres droits et valeurs incorporels*
- 6819 *Dotations aux amortissements des autres immobilisations incorporelles*

683 Dotations aux amortissements des immeubles

- 6830 *Dotations aux amortissements des terrains*
- 6831 *Dotations aux amortissements des sous-sols, gisements et carrières*
- 6832 *Dotations aux amortissements des plantations et forêts*
- 6833 *Dotations aux amortissements des plans d'eau*
- 6834 *Dotations aux amortissements des autres immobilisations non produites*
- 6835 *Dotations aux immobilisations des bâtiments*
- 68350 *Dotations aux amortissements des bâtiments administratifs à usage de bureau*
- 68351 *Dotations aux amortissements des bâtiments administratifs à usage de logement*
- 68352 *Dotations aux amortissements des bâtiments administratifs à usage technique*
- 6836 *Dotations aux amortissements des ouvrages*
- 6837 *Dotations aux amortissements des infrastructures*
- 6838 *Dotations aux amortissements des réseaux informatiques*
- 6839 *Dotations aux amortissements des autres immeubles*

684 Dotations aux amortissements du matériel et du mobilier

- 6841 *Dotations aux amortissements du mobilier et du matériel de logement et de bureau*
- 6842 *Dotations aux amortissements du matériel informatique de bureau*
- 6843 *Dotations aux amortissements du matériel de transport*
- 6844 *Dotations aux amortissements du matériel et outillage techniques*
- 6845 *Dotations aux amortissements des objets de valeur - Collections - œuvres d'art*
- 6846 *Dotations aux amortissements du cheptel*
- 6847 *Dotations aux amortissements des stocks stratégiques ou d'urgence*
- 6849 *Dotations aux amortissements des autres matériels et mobiliers*

- 685 Dotations aux amortissements des équipements des forces armées**
 6851 *Dotations aux amortissements des bases militaires*
 6852 *Dotations aux amortissements des ouvrages et infrastructures militaires*
 6853 *Dotations aux amortissements des mobiliers, matériels et équipements militaires*
 6859 *Dotations aux amortissements des autres équipements des forces armées*
- 686 Dotations aux amortissements des équipements de police**
 6861 *Dotations aux amortissements des ouvrages et infrastructures de police*
 6862 *Dotations aux amortissements des mobiliers, matériels et équipements de police*
 6869 *Dotations aux amortissements des autres équipements de police*

69 Dotations aux provisions

- 691 Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations**
 6911 *Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles*
 6912 *Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations non produites*
 6913 *Dotations aux provisions pour dépréciation des acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles*
 6914 *Dotations aux provisions pour dépréciation des matériels et mobiliers*
 6915 *Dotations aux provisions pour dépréciation des équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées*
 6916 *Dotations aux provisions pour dépréciation des prises de participations, créances rattachées et cautionnements*
 6917 *Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et avances*
 6919 *Dotations aux provisions pour dépréciation des autres immobilisations*
- 692 Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks**
 6921 *Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks de consommation courante*
 6922 *Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks de matières premières*
 6923 *Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks des autres approvisionnements*
 6924 *Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks de produits en cours*
 6925 *Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks de produits finis*
 6929 *Dotations aux provisions pour dépréciation des autres stocks*
- 693 Dotations aux provisions pour dépréciation des créances de l'actif circulant**
 6931 *Dotations aux provisions pour dépréciation des créances fiscales*
 69311 *Dotations aux provisions pour dépréciation des créances fiscales - Impôts*

- 69312 *Dotations aux provisions pour dépréciation des créances fiscales - Douane*
- 6932 *Dotations aux provisions pour dépréciation des créances non fiscales*
- 69321 *Dotations aux provisions pour dépréciation des créances domaniales*
- 69322 *Dotations aux provisions pour dépréciation des créances des services publics*
- 6933 *Dotations aux provisions pour dépréciation des créances sur les cessions d'actifs*
- 6939 *Dotations aux provisions pour dépréciation des autres créances de l'actif circulant*

694 Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement

- 6941 *Dotations aux provisions pour dépréciation des actions*
- 6942 *Dotations aux provisions pour dépréciation des obligations*
- 6943 *Dotations aux provisions pour dépréciation des bons de caisse*
- 6949 *Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de placement*

695 Dotations aux provisions pour dépréciation - comptes de fournisseurs

- 6951 *Dotations aux provisions pour dépréciation - fournisseurs, dettes en comptes*
- 6952 *Dotations aux provisions pour dépréciation - fournisseurs d'investissements*
- 6953 *Dotations aux provisions pour dépréciation - fournisseurs, dettes en comptes, effets à payer*
- 6954 *Dotations aux provisions pour dépréciation - fournisseurs, dettes en comptes, factures non parvenues*
- 6955 *Dotations aux provisions pour dépréciation - fournisseurs, débiteurs*
- 6959 *Dotations aux provisions pour dépréciation - autres fournisseurs*

696 Dotations aux provisions pour risques et charge

- 6961 *Dotations aux provisions pour risques d'exploitation liés au Partenariat Public Privé*
- 6962 *Dotations aux provisions pour risques d'investissement liés au Partenariat Public Privé*
- 6963 *Dotations aux provisions pour pensions*
- 6964 *Dotations aux provisions pour litiges*
- 6965 *Dotations aux provisions sur charges à étaler sur plusieurs exercices*
- 6966 *Dotations aux provisions pour pertes de change*
- 6969 *Dotations aux provisions pour autres risques et charges*

Classe 7

Comptes de produits

Comptes principaux

70	Ventes de produits et services
71	Recettes fiscales
72	Recettes non fiscales
73	Transferts reçus
74	Dons et legs
75	Produits exceptionnels
77	produits financiers
78	Transfert de charges
79	Reprises sur provisions

Subdivisions principales

70 Ventes de produits et services

701 Ventes de produits

7011	<i>Vente de produits finis</i>
7012	<i>Vente de produits en cours</i>
7013	<i>Vente de produits intermédiaires</i>
7014	<i>Vente de produits résiduels</i>
7015	<i>Vente d'or</i>
7019	<i>Vente d'autres produits</i>

702 Ventes de prestations de services

7021	<i>Prestations de services agronomiques</i>
7022	<i>Prestations de services halieutique et animal</i>
7023	<i>Prestations de services miniers</i>
7024	<i>Prestations de services scientifiques et technologiques</i>
7025	<i>Prestations de services sanitaires</i>
7029	<i>Autres prestations de service</i>

703 Variation de stocks de produits

7031	<i>Variation de stocks de produits finis</i>
7032	<i>Variation de stocks de produits en cours</i>
7033	<i>Variation de stocks de produits intermédiaires</i>
7034	<i>Variation de stocks de produits résiduels</i>

- 7035 *Variation de stocks d'or*
7039 *Variation de stocks d'autres produits*

71 Recettes fiscales

- 711 Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital**
- 7111 *Impôt sur le revenu des personnes physiques (hors traitements et salaires)*
 - 71111 *Impôt sur les bénéfices industriels, artisanaux et commerciaux*
 - 71112 *Impôt sur les bénéfices non commerciaux*
 - 71113 *Impôt sur les revenus fonciers*
 - 71114 *Impôt sur les revenus agricoles*
 - 71115 *Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers*
 - 71116 *Impôt sur les revenus non commerciaux*
 - 71119 *Autres impôts sur le revenu des personnes physiques*
 - 7112 *Impôt sur le bénéfice des sociétés*
 - 71121 *Impôt sur le bénéfice des sociétés pétrolières*
 - 71122 *Impôt sur le bénéfice des sociétés non pétrolières*
 - 7113 *Impôt sur le revenu des personnes domiciliées hors du Cameroun
- (Taxe Spéciale sur les Revenus)*
 - 7114 *Impôt sur les gains en capital et les plus-values de cessions*
 - 7115 *Impôt sur la propriété*
 - 71151 *Taxe sur les armes*
 - 71159 *Autres impôts sur la propriété*
 - 7116 *Impôt sur les mutations et les transactions*
 - 71161 *Droit d'enregistrement sur les mutations par décès*
 - 71162 *Droit d'enregistrement sur les mutations entre vifs à titre gratuit*
 - 71163 *Droit d'enregistrement sur les transactions mobilières*
 - 71164 *Droit d'enregistrement sur les transactions immobilières*
 - 71165 *Droit d'enregistrement sur la commande publique*
 - 71166 *Taxe spéciale sur les sociétés*
 - 71169 *Droits sur les autres mutations et transactions*
- 712 Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations**
- 7121 *Impôts sur les traitements et salaires*
- 713 Impôts sur le patrimoine**
- 7131 *Plus-values sur cessions d'immeubles*
 - 7139 *Autres impôts sur le patrimoine*

714 Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services

- 7140 *Taxe à l'essieu*
- 7141 *Taxe sur la valeur ajoutée*
- 71411 *Taxe sur la valeur ajoutée (Impôts)*
- 71412 *Taxe sur la valeur ajoutée (Douanes)*
- 7142 *Taxe sur les produits déterminés et droits d'accises*
- 71421 *Taxe sur les produits déterminés et droits d'accises-Impôts*
- 71422 *Taxe sur les produits déterminés et droits d'accises-Douanes*
- 71423 *Droits d'accises spéciaux sur l'enlèvement des ordures - part État*
- 7143 *Droits de timbres et d'enregistrement*
- 71430 *Droits de timbres sur les cartes nationales d'identité, cartes de séjour et cartes de résidents*
- 71431 *Enregistrement sur minutes, brevets, originaux et déclarations*
- 71432 *Timbres de dimension et timbres gradués*
- 71433 *Droits de timbres sur la publicité - part État*
- 71434 *Timbres de délivrance de passeport et laissez - passer*
- 71435 *Timbres sur les connaissements et les contrats de transport*
- 71436 *Timbres d'aéroport*
- 71437 *Droits de timbres automobiles*
- 71438 *Droits de timbres sur permis et licences de chasse*
- 71439 *Autres droits de timbres et d'enregistrement*
- 7144 *Taxe sur des services déterminés*
- 7145 *Impôt sur le droit d'exercer une activité professionnelle*
- 71450 *Redevance forestière annuelle*
- 71451 *Droits d'exploitation de la pêche*
- 71452 *Droits sur la constitution et la fusion des sociétés*
- 71453 *Droits de collecte des substances précieuses*
- 71454 *Redevances superficielles sur les activités minières*
- 71455 *Droits d'exploitation des productions animales*
- 71456 *Droits fixes d'attribution, de renouvellement ou de transfert de titre minier*
- 71459 *Autres impôts sur le droit d'exercer une activité professionnelle*
- 7146 *Taxe sur les contrats d'assurance*
- 7147 *Taxe spéciale sur les produits pétroliers*
- 7148 *Vignettes sur les tabacs et produits manufacturés*
- 7149 *Autres impôts et taxes intérieurs sur les biens et services*

715 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales

- 7151 *Droits et Taxes à l'importation*
- 71511 *Précompte à l'importation*
- 71512 *Droits et taxes de douanes sur les produits pétroliers blancs*

- 71513 *Redevance informatique à l'importation*
- 71514 *Taxe d'inspection sanitaire et vétérinaire à l'importation*
- 71515 *Taxe de circulation des viandes*
- 71516 *Droits de douane à l'importation*
- 71517 *Amendes douanières (quote-part État)*
- 71519 *Autres taxes budgétaires sur le commerce extérieur*
- 7152 *Droits et Taxes à l'exportation et autres impôts sur le commerce international*
- 71521 *Droit unique de sortie sur les marchandises hors bois*
- 71522 *Droit unique de sortie sur les bois*
- 71523 *Surtaxe à l'exportation des produits forestiers*
- 71524 *Taxe d'inspection des services sanitaires et vétérinaires à l'exportation*
- 71525 *Redevance informatique - Douanes*
- 71526 *Taxe d'inspection sanitaire et vétérinaire sur le transit international*
- 71529 *Autres taxes à l'exportation*
- 7159 *Autres impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales*

716 Autres taxes et impôts sur les biens et services

- 7160 *Taxe de collecte des peaux et dépouilles*
- 7161 *Taxe d'abattage*
- 7162 *Taxe à l'extraction des carrières et à la production des eaux*
- 7163 *Taxe ad valorem sur les recettes minières*
- 7164 *Taxe spéciale sur les produits pétroliers*
- 7165 *Taxe de séjour - part État*
- 7166 *Taxe de circulation des viandes*
- 7167 *Taxe d'inspection sanitaire et vétérinaire*
- 7168 *Taxe de conditionnement sur le bois*
- 7169 *Autres impôts et taxes non classés*

719 Autres recettes fiscales

- 7191 *Autres recettes fiscales*

72 Recettes non fiscales

721 Revenus de l'entreprise et du domaine autres que les intérêts

- 7211 *Redevances forestières*
- 7212 *Redevances pétrolières*
- 7213 *Redevances minières*
- 7214 *Dividendes*
- 7215 *Redevances domaniales*
- 72151 *Droits sur la délivrance des relevés cadastraux*

- 72152 *Droits sur les travaux topographiques et cadastraux*
- 72153 *Revenus des immeubles publics loués*
- 72154 *Revenus des logements occupés par les fonctionnaires et agents de l'État*
- 72155 *Loyers des terrains*
- 72159 *Autres recettes des domaines*
- 7219 *Autres revenus de la propriété autres que les intérêts*

722 Droits et frais administratifs

- 7221 *Droits et frais administratifs A*
- 72211 *Frais de visa*
- 72212 *Frais de délivrance des actes judiciaires et extra - judiciaires*
- 72213 *Frais de constitution des dossiers*
- 72214 *Contributions aux frais de scolarité*
- 72215 *Frais d'examen et de concours*
- 72216 *Commissions de transfert*
- 72217 *Déclarations d'importation*
- 72219 *Autres droits et frais administratifs A*
- 7222 *Droits et frais administratifs B*
- 72221 *Certificats médicaux et légaux*
- 72222 *Droits sur la délivrance des cartes des contribuables*
- 72223 *Droits sur les décisions de justice*
- 72224 *Frais de délivrance de passeport et de laissez-passer*
- 72225 *Frais de délivrance des cartes nationales d'identité et de séjour*
- 72226 *Frais d'agrément phytosanitaires*
- 72227 *Prélèvements sur les rémunérations des officiers ministériels*
- 72228 *Immatriculations au Registre du Commerce*
- 72229 *Autres droits et frais administratifs B*

723 Amendes, pénalités et condamnations pécuniaires

- 7231 *Amendes pour infraction à la réglementation routière*
- 7232 *Amendes pour infraction à la réglementation des changes*
- 7233 *Amendes pour infraction à la réglementation des marchés publics*
- 7234 *Amendes pénales, frais de justice et de dépenses en matière d'atteinte aux biens publics*
- 7235 *Amendes des établissements classés dangereux, insalubres et incommodes*
- 7236 *Amendes suite aux contrôles météorologiques*
- 7237 *Amendes suite aux contrôles phytosanitaires*
- 7238 *Amendes civiles*
- 7239 *Autres amendes*

725 Cotisations de sécurité sociale

7251 *Cotisations pensions*

7259 *Autres cotisations sociales*

726 Transferts volontaires autres que les dons

7261 *Transferts courants*

7262 *Transferts en capital (ou projets)*

7269 *Autres transferts volontaires autres que les dons*

729 Autres recettes non fiscales

7291 *Vente accessoire de biens A*

72911 *Vente de cartouches*

72912 *Vente des produits de ferme*

72913 *Vente de cartes géologiques*

72914 *Vaccinations*

72915 *Interventions dans les cliniques vétérinaires*

72916 *Prises de vue aériennes*

72917 *Frais de séjour dans les centres d'accueil du MINDEF*

72919 *Autres ventes accessoires de biens A*

7292 *Vente accessoire de biens B*

72921 *Recettes relatives à l'or*

72922 *Recettes relatives à la vente des produits pétroliers*

72923 *Recettes des forages*

72924 *Vente aux enchères des produits fauniques*

72925 *Frais de cession des insignes et des médailles*

72926 *Produits de la vente des articles fabriqués par les unités de formation professionnelle*

72929 *Autres ventes accessoires de biens B*

7293 *Vente de prestations de service A*

72931 *Recettes du garage administratif*

72932 *Agréments des activités touristiques et hôtelières*

72933 *Agréments des activités de télécommunications*

72934 *Utilisation de la main d'œuvre pénale*

72935 *Visites des musées, expositions, sites et monuments historiques*

72936 *Recettes des stades et rencontres sportives*

72937 *Recettes des spectacles et des manifestations culturelles*

72938 *Recettes des centres de jeunesse et d'animation*

72939 *Autres ventes de prestations de service A*

7294 *Vente de prestations de service B*

72941 *Hospitalisations*

- 72942 *Consultations*
- 72943 *Accouchements*
- 72944 *Morgue*
- 72945 *Recouvrement des coûts de la santé*
- 72946 *Recettes de péage*
- 72947 *Recettes de pesage*
- 72948 *Visites techniques*
- 72949 *Autres ventes de prestations de service B*

73 Transferts reçus d'autres budgets publics

732 Transferts reçus des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor

- 7321 *Transferts reçus des budgets annexes*
- 7322 *Transferts reçus des comptes spéciaux du Trésor*

739 Autres transferts reçus d'autres budgets publics

- 7391 *Transferts reçus des Collectivités Territoriales Décentralisées*
- 7392 *Transferts reçus des établissements publics*
- 7399 *Autres transferts reçus des autres budgets publics*

74 Dons et legs

741 Dons des institutions internationales

- 7411 *Dons courants reçus de l'initiative multilatérale d'allègement de la dette (IMAD)*
- 7412 *Dons en capital (ou projets)*
- 7413 *Fonds de concours*
- 7419 *Autres dons courants des institutions internationales*

742 Dons des administrations publiques étrangères

- 7421 *Dons courants reçus de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPTE)*
- 7422 *Dons en capital (ou projets)*
- 7423 *Fonds de concours*
- 7429 *Autres dons courants des administrations publiques étrangères*

744 Dons intérieurs reçus autres que ceux provenant des budgets publics

- 7441 *Dons courants*
- 7442 *Dons en capital (ou projets)*
- 7443 *Fonds de concours*
- 7449 *Autres dons intérieurs autres que ceux provenant des budgets publics*

749 Autres dons et legs

7491 *Autres dons et legs*

75 Produits exceptionnels

752 Restitutions au Trésor des sommes indûment payées

7521 *Restitutions au Trésor des sommes indûment payées aux fournisseurs (fonctionnement)*

7522 *Restitutions au Trésor des sommes indûment payées aux fournisseurs d'investissements*

7523 *Restitutions au Trésor des sommes indûment payées aux salariés et pensionnés*

7524 *Restitutions au Trésor des sommes indûment payées aux entités publiques*

7529 *Autres restitutions au Trésor des sommes indûment payées*

753 Reversements des excédents des autres budgets publics et assimilés

7531 *Reversement des excédents des budgets annexes*

7532 *Reversement des excédents des Comptes Spéciaux du Trésor*

7533 *Reversement des excédents des organismes bénéficiaires de la parafiscalité*

7534 *Reversement des excédents de recettes transférées*

7539 *Autres reversements d'excédents*

754 Produits de cessions d'immobilisations

7541 *Produit de cessions des immobilisations incorporelles*

7542 *Produit de cessions des immobilisations non produites*

7543 *Produit de cessions des immobilisations corporelles*

7544 *Produit de cessions des immobilisations financières*

7545 *Produit de cessions des équipements des forces armées, de police et administrations assimilées*

7549 *Autres produits de cessions d'immobilisations*

759 Autres recettes exceptionnelles

7591 *Recettes sur titres de règlement retournés impayés*

7599 *Autres recettes exceptionnelles*

76 Production immobilisée

761 Production immobilisée - Immobilisations incorporelles

7611 *Production immobilisée - Frais de recherche et de développement*

7612 *Production immobilisée - Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur*

7613 *Production immobilisée - Logiciels/progiciels*

- 7614 *Production immobilisée - Droits d'exploitation fonds de commerce*
7619 *Production immobilisée - Autres immobilisations incorporelles*

762 Production immobilisée - Immobilisations corporelles

- 7621 *Production immobilisée - Bâtiments*
7622 *Production immobilisée - Ouvrages et infrastructures*
7623 *Production immobilisée - Réseaux informatiques*
7624 *Production immobilisée - Matériels et mobiliers*
7625 *Production immobilisée - Équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées*
7628 *Production immobilisée - cheptels*
7629 *Production immobilisée - Autres immobilisations corporelles*

77 Produits financiers

771 Intérêts des prêts et avances

- 7711 *Intérêts des prêts et avances aux administrations publiques*
7712 *Intérêts des prêts et avances aux entreprises publiques non financières*
7713 *Intérêts des prêts et avances aux institutions financières*
7714 *Intérêts des prêts et avances à l'étranger*
7715 *Intérêts des prêts rétrocédés*
7719 *Intérêts des autres prêts et avances*

772 Intérêts sur les dépôts à terme

- 7721 *Intérêts sur les dépôts auprès des institutions financières publiques*
7722 *Intérêts sur les dépôts auprès des institutions financières privées à l'intérieur*
7723 *Intérêts sur les dépôts auprès des institutions financières à l'extérieur*
7729 *Autres intérêts sur les dépôts à terme*

774 Intérêts sur titres de placements

- 7741 *Intérêts sur les obligations*
7749 *Autres intérêts sur titres de placement*

775 Gains de détention sur actifs financiers

- 7751 *Gains de détention des actions - dividendes*
7759 *Autres gains de détention sur actifs financiers*

776 Gains de change

- 7761 *Gains de change sur mouvements de fonds*

- 7762 *Gains de change sur paiement des salaires*
- 7763 *Gains de change sur paiement des bourses à l'étranger*
- 7764 *Gains de change sur transactions à l'étranger*
- 7769 *Autres gains de change*

779 Autres produits financiers

- 7791 *Autres produits financiers*

78 Transfert de charges

781 Transfert de charges - Achats de biens

- 7811 *Transfert de charges - Matières, matériel et fournitures*
- 7812 *Transfert de charges - Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie*
- 7813 *Transfert de charges - Matériel et fournitures spécifiques*
- 7819 *Transfert de charges - Autres achats de biens*

782 Transfert de charges - Achats de services

- 7821 *Transfert de charges - Frais de transport et de mission*
- 7822 *Transfert de charges - Loyers*
- 7823 *Transfert de charges - Honoraires et études*
- 7824 *Transfert de charges - Entretien et maintenance*
- 7825 *Transfert de charges - Assurances*
- 7826 *Transfert de charges - communication*
- 7827 *Transfert de charges - Frais de formation du personnel*
- 7829 *Transfert de charges - Autres acquisitions de services*

783 Transfert de charges sur réductions d'impôts

- 7831 *Transfert de charges sur réductions d'impôts et taxes fiscales*
- 7832 *Transfert de charges sur réductions des droits de douane*
- 7839 *Transfert de charges sur autres réductions d'impôts*

784 Transfert de charges sur subventions

- 7841 *Transfert de charges sur subventions aux entreprises privées*
- 7842 *Transfert de charges sur subventions aux entreprises publiques*
- 7843 *Transfert de charges sur subventions aux institutions financières*
- 7849 *Transfert de charges sur subventions à d'autres catégories de bénéficiaires*

785 Transfert de charges sur transferts

- 7851 *Transfert de charges sur transferts aux établissements publics nationaux*

- 7852 *Transfert de charges sur transferts aux Collectivités Territoriales Décentralisées*
- 7853 *Transfert de charges sur transferts aux autres administrations publiques*
- 7854 *Transfert de charges sur transferts aux institutions à but non lucratif*
- 7855 *Transfert de charges sur transferts aux ménages*
- 7856 *Transfert de charges sur transferts aux autorités supra nationales et organisations internationales*
- 7859 *Transfert de charges sur transferts à d'autres catégories de bénéficiaires*

786 Transfert de charges de personnel

- 7861 *Transfert de charges sur traitements et salaires*
- 7862 *Transfert de charges sur primes et indemnités*
- 7863 *Transfert de charges sur avantages en nature au personnel*
- 7864 *Transfert de charges sur primes, gratifications et autres indemnités hors solde*
- 7865 *Transfert de charges sur prestations sociales*
- 7869 *Autres transferts de charges de personnel*

787 Transfert de charges sur intérêts et frais financiers

- 7871 *Transfert de charges sur intérêts et frais financiers de la dette*
- 7872 *Transfert de charges sur pertes sur cessions des titres de placement*
- 7873 *Transfert de charges sur pertes de changes*
- 7879 *Transfert de charges sur autres intérêts et frais financiers*

789 Autres Transferts de charges

- 7891 *Autres transferts de charges*

79 Reprises sur provisions

791 Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations

- 7911 *Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles*
- 7912 *Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations non produites*
- 7913 *Reprises sur provisions pour dépréciation des acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles*
- 7914 *Reprises sur provisions pour dépréciation des matériels et mobiliers*
- 7915 *Reprises sur provisions pour dépréciation des équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées*
- 7916 *Reprises sur provisions pour dépréciation des prises de participations, créances rattachées et cautionnements*
- 7917 *Reprises sur provisions pour dépréciation des prêts et avances*
- 7919 *Reprises sur provisions pour dépréciation des autres immobilisations*

- 792 Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks**
- 7921 *Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks de consommation courante*
- 7922 *Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks de marchandises*
- 7923 *Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks de matières premières*
- 7924 *Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks de produits en cours*
- 7925 *Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks de produits finis*
- 7926 *Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks de produits résiduels*
- 7927 *Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks des autres approvisionnements*
- 7929 *Reprises sur provisions pour dépréciation des autres stocks*
- 793 Reprises sur provisions pour dépréciation des créances de l'actif circulant**
- 7931 *Reprises sur provisions pour dépréciation des créances fiscales*
- 7932 *Reprises sur provisions pour dépréciation des créances non fiscales*
- 7934 *Reprises sur provisions pour dépréciation des créances sur les cessions d'actifs*
- 7939 *Reprises sur provisions pour dépréciation des autres créances de l'actif circulant*
- 794 Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placements**
- 7941 *Reprises sur provisions pour dépréciation des actions*
- 7942 *Reprises sur provisions pour dépréciation des obligations*
- 7943 *Reprises sur provisions pour dépréciation des bons de caisse*
- 7949 *Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de placement*
- 795 Reprises sur provisions pour dépréciation - comptes de fournisseurs**
- 7951 *Reprises sur provisions pour dépréciation - fournisseurs, dettes en comptes*
- 7952 *Reprises sur provisions pour dépréciation - fournisseurs d'investissements*
- 7953 *Reprises sur provisions pour dépréciation - fournisseurs, dettes en comptes, effets à payer*
- 7954 *Reprises sur provisions pour dépréciation - fournisseurs, dettes en comptes, factures non parvenues*
- 7955 *Reprises sur provisions pour dépréciation - fournisseurs, débiteurs*
- 7959 *Reprises sur provisions pour dépréciation - autres fournisseurs*
- 796 Reprise sur provisions pour risques et charges**
- 7961 *Reprise sur provisions pour risques d'exploitation liés au Partenariat Public - Privé*
- 7962 *Reprise sur provisions pour risques d'investissement liés au Partenariat Public - Privé*
- 7963 *Reprise sur provisions pour pensions*

- 7964 *Reprise sur provisions pour litiges*
- 7965 *Reprise sur provisions pour charges à étaler sur plusieurs exercices*
- 7966 *Reprise sur provisions pour pertes de change*
- 7969 *Reprise sur provisions pour autres risques et charges*

Classe 8

Engagements hors bilan

Comptes principaux

- 80 Engagements obtenus ou accordés par l'État
- 81 Contrepartie des engagements de l'État

Subdivisions principales

80 Engagements obtenus ou accordés par l'État

801 Engagements obtenus par l'État

- 8011 *Emprunts obtenus par l'État*
- 8012 *Dons reçus par l'État*
- 8019 *Autres engagements reçus*

805 Engagements accordés par l'État

- 8051 *Dettes garanties par l'État*
- 8052 *Garanties liées à des missions d'intérêt général*
- 8053 *Garanties de passif*
- 8054 *Engagements financiers - cofinancement*
- 8055 *Engagements budgétaires*
- 8056 *Instruments financiers à terme*
- 8057 *Engagements de retraite et autres engagements sociaux*
- 8059 *Autres engagements donnés*

81 Contrepartie des engagements de l'État

811 Contrepartie des engagements obtenus par l'État

- 8111 *Contrepartie des emprunts obtenus par l'État*
- 8112 *Contrepartie des dons reçus par l'État*
- 8119 *Contrepartie des autres engagements reçus*

- 815 Contrepartie des engagements accordés par l'État**
- 8151 *Contrepartie de la dette garantie par l'État*
 - 8152 *Contrepartie des garanties liées à des missions d'intérêt général*
 - 8153 *Contrepartie des garanties de passif*
 - 8154 *Contrepartie des engagements financiers - cofinancement*
 - 8155 *Contrepartie des engagements budgétaires*
 - 8156 *Contrepartie des instruments financiers à terme*
 - 8157 *Contrepartie des engagements de retraite et autres engagements sociaux*
 - 8159 *Contrepartie des autres engagements donnés*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME